



Collège Breton

des côtes-du-nord

MOUEZ AR VRO

(La Voix du Pays)

bulletin non périodique - numéro spécial

LES NOMS DE LIEUX EN PAYS GALLO

par G. BÉCHARD

COMITÉ D'HONNEUR

Présidents : MM. PERDEREAU, Inspecteur d'Académie
PLEVEN, Président du Conseil Général

Vice-Présidents : MM. CLECH, Conseiller Général
MORINIÈRE, Inspect. de l'Enseig.

BUREAU

Président : M. THEPOT, professeur d'École Normale

Secrétaire : M. LE DIUZET, diplômé d'Études Celtiques

Trésorier : M. LAVANANT, diplômé d'Études Celtiques

collège Breton C.C.P. 406-36 Rennes

Prix du n° 2 : 5 F. 40

Les n°s 1 et 2 : 6 F. 50

RAPPORT D'ACTIVITE

Le Collège Breton a été fondé en octobre 1965 en conclusion de nombreuses activités individuelles dans le département depuis plus de vingt ans.

Le Conseil Général a immédiatement compris l'intérêt que pouvait susciter une telle association d'autant plus qu'elle se fonde sur une loi votée le 11 janvier 1951. L'Administration académique et les chefs d'établissements nous ont apporté une aide morale précieuse et nous les en remercions vivement.

Les subventions du Conseil Général, de nombreuses municipalités rurales et du Ministère des Affaires Culturelles nous ont permis de créer des cours de langue bretonne et d'éditer une revue **Mouez ar Vro** que nous avons adressée aux établissements scolaires et aux mairies. L'importante correspondance qui en est résultée nous prouve que notre œuvre était indispensable et que rien n'arrêtera plus la marche de nos idées. Le peuple veut être instruit de son passé ; il en a le droit et les pouvoirs publics en ont le devoir ne serait-ce que pour être fidèle à la loi, émanation de la volonté nationale. Mais cette loi restera caduque — notre action mise à part — si les autorisations nécessaires ne sont pas accordées pour que les diverses disciplines que nous allons évoquer entrent dans le cadre de l'enseignement normal, ne fût-ce que par le truchement des loisirs dirigés.

Les premiers numéros de notre revue comportent : un cours de langue bretonne que les maîtres bretonnants peuvent utiliser sans préparation spéciale ; un abrégé de grammaire pratique avec de nombreux exercices et leurs corrigés ; un lexique contenant les mots usuels du breton ; un recueil de textes simples dont une traduction en prose de fables de La Fontaine ; une liste importante de proverbes, de dictons et de chansons.

Les numéros suivants sont plus éclectiques : musique bretonne, phonétique, histoire de Bretagne, archéologie, toponymie, littérature bretonne, monographies locales,

philologie, etc. Le premier numéro imprimé contient de nombreuses études : Renan, les Côtes-du-Nord, la frontière linguistique, les communes dans le département avec cartes et plans variés dans nos deux langues bretonnes.

Le présent numéro est consacré à la toponymie des Côtes-du-Nord. Nous remercions notre ami et collaborateur Guy Béchard d'avoir bien voulu nous confier le texte de sa thèse soutenue à Rennes en juillet dernier. Elle ne concerne que la partie non-bretonnante du département. Nous pensons pouvoir éditer l'an prochain un travail analogue sur la région ouest, essentiellement bretonnante. La comparaison de ces deux textes amènera sans doute le lecteur à des conclusions qu'il ne soupçonnerait peut-être pas.

Outre le contenu de notre revue, nous avons adressé à la presse de nombreux articles : toponymie, archéologie avec carte, linguistique, etc. Nous avons également publié des extraits de notre ouvrage manuscrit : « Bio-bibliographie-anthologie des écrivains bretonnants des Côtes-du-Nord ». Nous avons constitué un fichier concernant toutes les communes du département et dans tous les domaines. Nous avons pu ainsi satisfaire aux nombreuses demandes de renseignements qui nous sont parvenues. Réciproquement nous remercions tous les correspondants qui nous permettent de compléter ce fichier qu'il sera peut-être un jour possible de publier.

L'année scolaire 1967-68 aura été marquée par notre participation aux travaux de la Commission Académique des Cultures Régionales présidée par M. le Recteur Le Moal. Nous espérons que les propositions modestes mais concrètes qu'il a transmises au Ministère de l'Éducation Nationale seront favorablement accueillies.

Nous tenons à remercier M. Le Tallec, secrétaire général de la Fédération des Œuvres Post-scolaires et ses services qui ont grandement facilité notre tâche.

Alain LE DIUZET.

CARTE ARCHEOLOGIQUE DES COTES-DU-NORD

par Alain Le Diuzet

Prix : 2,50 F. ; franco : 2,80 - C.C.P. Rennes 2201-68

Editeur-Libraire : M. GENIE, 14, rue Saint-Gouéno, Saint-Brieuc

GRAMMAIRE BRETONNE

par Pierre Trépos

IMPRIMERIE SIMON, 14, Rue du Pré-Botté, Rennes

Les noms de lieux en Pays Gallo

A la mémoire
de mon père.

G. BÉCHARD.

AVANT-PROPOS

Le 12 juillet 1967, l'auteur du présent travail soutenait à la Faculté des Lettres de Rennes, une thèse de Doctorat de Phonétique ayant pour sujet : « Les noms de lieux entre la Rance et le Gouët. »

Le jury chargé d'examiner cette thèse avait la composition suivante :

M. le Professeur Meynier : Président.
M. le Professeur Falc'hun : Rapporteur.
M. le Professeur Fleuriot : Examineur.

Il m'est particulièrement agréable de renouveler ici l'expression de ma profonde gratitude aux membres du jury qui m'ont toujours aidé à résoudre mes problèmes avec la plus grande bienveillance.

Je dois beaucoup à M. Falc'hun, mon directeur de thèse, qui m'a initié aux méthodes de la Toponymie et auprès de qui j'ai toujours trouvé un accueil cordial et des conseils précieux.

Ce nouveau travail — à la fois résumé de ma thèse et extension de celle-ci, en ce sens que, d'une part, il se présente sous la forme d'un répertoire ou dictionnaire raisonné des noms de lieux et que, d'autre part, il étudie les toponymes de toute la partie non Bretonnante du département des Côtes-du-Nord — doit de voir le jour à l'amabilité du Collège Breton dont l'animateur est mon ami M. Le Diuzet ; le président, M. Thépot ; le trésorier, M. Lavanant.

Je présente mes respects à M. le Président Pleven et à M. l'Inspecteur d'Académie qui apportent leur haut appui à cette Association de Culture régionale dont la nécessité se fait de plus en plus sentir.

G. BÉCHARD.

abréviations :

- A.B. : Annales de Bretagne.
- A.C.D.N. : Annuaire des Côtes-du-Nord.
- A.E.B. : Geslin de Bourgogne et De Barthélémy, Anciens Evêchés de Bretagne.
- (C) : Registres du Cadastre. Les toponymes suivis de ce signe ne figurent pas dans la Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits.
- C.R. : Cartulaire de l'Abbaye de Redon.
- D.R. : Dauzat, Rostaing, Dictionnaire des noms de lieux de France.
- E.C.D.N. : Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord.
- Eg. Prim. : Couffon, Recherches sur les églises primitives de l'Evêché de Saint-Brieuc et de Tréguier. E.C.D.N. 1948.
- H.A.B. : Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne.
- L. : A. Longon, Pouillés de la province de Tours.
- N.S. 1908 : J. Loth, Les noms des Saints Bretons. Revue Celtique, 1908-1909.
- N.S. 1909 :
- PENT. : Frotier de la Messelière. Au cœur du Penthièvre.
- POUD. : Frotier de la Messelière. Le Poudouvre et le canton de Dinan-Est.
- REF. S.B. : Réformation de l'Evêché de Saint-Brieuc. (Manuscrit).
- REF. S.M. : H. des Salles, Evêché de St-Malo. Anciennes Réformations.
- V. : Vu. La vérification sur place a été faite.
- + (devant un nom) : Forme supposée, non attestée.
- + (après un nom) : Coutume, nom, édifice, etc., disparus.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

I. SOURCES

- Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits des Côtes-du-Nord, Institut de la statistique et des études économiques, Direction Régionale de Rennes, 2 vol.
- Anciens Registres du Cadastre des Côtes-du-Nord.
 - Dépouillements du registre : Etat des Sections, effectués par Dom Godu, utilisés pour une dizaine de communes.
 - Dépouillements des registres effectués par les instituteurs de Bretagne pour M. J. Loth, déposés à la Bibliothèque Universitaire de Rennes, utilisés pour la moitié des communes.
 - Dépouillements personnels des registres et des plans du Cadastre.

II. OUVRAGES IMPRIMÉS

- CASSINI** : Cartes de la France (nos 127, 128, 156).
- R. COUFFON** : Répertoire des églises et chapelles du diocèse de St-Brieuc. Mémoires de la Société d'Emulation des C.-du-N., 1938, p. I-210 ; 1939, p. I-255 ; 1940, p. I-248 ; 1946-47, p. 163-204 ; 1959, p. 76-136.
 - Recherches sur les églises primitives de l'évêché de St-Brieuc et de Tréguier. Mémoires de la Société d'Emulation des C.-du-N., 1946, p. 165-202.
- Aurélien DE COURSON** : Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne. Collection des documents inédits. Imprimerie Impériale, 1853.
- A. DAUZAT et Ch. ROSTAING** : Dictionnaire des noms et lieux de France. Larousse, 1963.
- H. DES SALLES** : Evêché de St-Malo. Anciennes Réformations. Paris, France, 1894.
- E. ERNAULT** : Etudes grammaticales sur les langues Celtiques. Glossaire Moyen-Breton, t. II. Paris, Bouillon, 1895-1896, 2 vol.
- F. FALCHUN** : Histoire de la langue Bretonne d'après la géographie linguistique. P.U.F., 1963, 2 vol.

- Les noms de lieux Celtiques. Première série : Vallées et Plaines. Rennes, Ed. Armoricales, 1956.
- L. FLEURIOT** : Dictionnaire des gloses en Vieux-Breton. Paris, Klincksieck, 1934.
 - Recherches sur les sites d'habitat ancien d'après certains toponymes. (Région entre l'Urne et le Trieux). Annales de Bretagne, 1955, n° 2, p. 333-356 ; 1956, n° 1, p. 125-142.
- FROTIER DE LA MESSELIÈRE (Vte)** : Le Fouldouvre et le Canton de Dinan-Est, St-Brieuc, les Presses Bretonnes, 1949.
 - Au cœur du Penthièvre, St-Brieuc, Les Presses Bretonnes, 1951.
- J. GAULTIER DU MOTTAY** : Recherches sur les voies Romaines du département des C.-du-N. Mémoires de la Société d'Emulation des C.-du-N., 1897.
- J. GESLIN DE BOURGOGNE et A. DE BARTHELEMY** : Anciens Evêchés de Bretagne, St-Brieuc, Guyon, 1855-1879, 6 vol.
- F. GOURVIL** : Langue et Littérature Bretonnes, P.U.F., 1950.
- LAMARE** : Inventaire sommaire des archives départementales des Côtes-du-Nord, antérieures à 1790, 2 vol.
- R. LARGILLIÈRE** : Les Saints et l'organisation Chrétienne primitive dans l'Armorique Bretonne. Rennes, Pihon, Hommay, 1925.
- A. LONGNON** : Poullils de la province de Tours. Recueil des historiens de la France, n° 3, Paris, Imprimerie nationale, 1903.
- A. MEYNIER** : Vocabulaire des champs Bretons. Annales de Bretagne, 1948, p. 103-110.
 - Notre enquête sur les champs Bretons. Annales de Bretagne, 1944, p. 136-139.
- J.B. OGEE** : Dictionnaire historique et géographique de la Bretagne. Rennes, Mollex, 1840-1845, 2^e édition.
- W.B.S. SMITH** : De la toponymie Bretonne. Supplement to Language, avril-juin 1940.

III. MANUSCRIT

- Réformation de l'Evêché de St-Brieuc. Bibliothèque de St-Brieuc.

INTRODUCTION

La toponymie, cette science qui a pour objet l'étude des noms de lieux, commence à acquérir droit de cité auprès des autres disciplines scientifiques.

Le toponymiste a pour but, bien sûr, de « traduire » les noms de lieux, il doit le faire avec prudence en confrontant la forme moderne du toponyme avec les formes anciennes, nombreuses si possible, et en contrôlant, dans certains cas, si son interprétation correspond bien à la réalité géographique du lieu. Mais le toponymiste ne doit pas rester un simple traducteur, en réfléchissant sur les données de son interprétation il peut aider l'historien en formulant des hypothèses sur les problèmes de peuplement et sur l'histoire des langues.

Ce travail comportera donc une partie linguistique et une partie historique. Dans la première partie, les noms des communes puis les noms des lieux-dits seront examinés, dans un ordre chronologique. Pour les lieux-dits, plus nombreux, un classement d'après le sens sera tenté. La seconde partie montrera l'intérêt que présente l'étude des noms de lieux pour éclaircir des problèmes importants tels que le peuplement de la Bretagne et le recul de la langue Bretonne.

La région étudiée, la partie non-Bretonnante du département des Côtes-du-Nord, se prête fort bien à l'étude de problèmes de ce genre car plusieurs langues y furent parlées : le Gaulois, le Roman, le Breton, supplanté relativement récemment par le Français. Cette région, totalement Celtique autrefois, connue l'occupation de la peuplade Gallo-Romaine des Coriosolites, dont le chef-lieu était Corseul. Puis, vers le V^e siècle de notre ère, les Bretons venus de la Grande-Bretagne actuelle débarquèrent dans cette partie de l'Armorique — pays situé auprès de la mer — qui prit alors le nom de Bretagne. La partie septentrionale de la Bretagne se nomma Dumnonie, parce qu'elle fut peuplée par les Dumnoniens venus d'outre-Manche. Plus tard, à l'époque féodale, cette contrée fut divisée en circonscriptions dont les noms subsistent encore :

- **Le PODOUVRE**, entre l'Arguenon et la Rance, dénomination encore comprise au IX^e siècle, comme en témoigne ce texte : « in vicinia territorii quod dicitur Aquarum », (A.B. 1959, p. 459), le mot Latin :

Pagus, pays devenu Pou est qualifié par le mot Gaulois : Dubro : eau.

- **Le PENTHIEVRE**, entre le Gouët et l'Arguenon, nom qui contient le mot Celtique Pen : sommet, bout, et peut-être le Celtique Teven : faïence. La forme moderne de ce nom en Breton est Penteur, elle correspond à la forme : « Pagus Penteur », rencontrée dans la vie de St-Tagdul (H.A.B. 1944, p. 16), ces deux formes pourraient nous faire penser que c'est le Celtique : Tor, la hauteur, qui qualifie Pen et pourtant, on rencontre dans les chartes, en 1202 : Penthevr (Dom Morice, Preuves, I, col. 796), et en 1248 : in Penthevia (G. de Corson, Poullil historique de l'archevêché de Rennes, t. I, p. 546), ce qui semble confirmer la première interprétation par Teven.
 - **Le PORHOET**, au Sud des deux régions précédentes et des Monts du Mené — ce dernier terme formant pieusement puis-que Mené signifie Montagne en Breton — est accompagné de la glose suivante dans un vieux texte : Pagus trans silvam Breton, p. 283), la forme ancienne de la fin du XII^e siècle : Podrohoil (Rosmarwig, Cartulaire du Morbihan), étant plus proche de la forme primitive qui contient le mot Breton à l'initiale mutée : Coet : bois et que l'on peut rendre par : pays au delà — ou à travers — des bois.
 - **Le GOELO**, entre le Gouët et le Lef, latinisé au IX^e siècle en Veliaviensis Pagus, pourrait être le pays de la peuplade des Vellavii, ou y distingue sans doute le Breton Gweil : meilleur. (Revue Celtique, t. 6, p. 114 à 117).
- Notre région, autrefois partagée entre les évêchés de St-Brieuc, Tréguier, St-Malo, Cornouailles et Dol, dépend aujourd'hui entièrement de l'évêché de St-Brieuc. Autrefois, l'évêché de St-Brieuc exerçait son autorité sur un petit territoire qui échappait à la juridiction laïque : le Turnegouët, un pays situé entre Urne et Gouët.
- Ces régions formèrent avec d'autres, à l'époque de la Constitution, le département des Côtes-du-Nord, que les autorités touristiques voudraient bien voir nommer : Côtes-d'Armor.

PREMIERE PARTIE

INTERPRETATION

A. - Les noms des Communes

I. NOMS GAULOIS

Les noms Gaulois sont relativement peu nombreux :

ANDEL : Est à rapprocher du nom Celtique de la source : andon.

CORSEUL : Anciennement : Fanum Martis, prit le nom de la peuplade dont elle était le chef-lieu : les Coriosolites. On y décelé le Gaulois : Kor : armée, et sans doute un mot apparenté au Latin solere : veiller.

DOLO : En 1227, Dolou (A.E.B. t. III, p. 63), pluriel du mot dol, méandre (V).

EVRRAN : Dérivé de : Eburas, l'if, du type : + eburone.

MAROUÉ : Contient le Gaulois : Maros, grand et sans doute : Ialo, la clairière.

NOYAL : Postule un : + Novio-Ialo : la nouvelle clairière.

II. NOMS GALLO-ROMAINS

On considère généralement, comme datant de cette période, les toponymes composés d'un nom d'homme et du suffixe : acum, conservé sous la forme : ac, dans notre région, à cause de la présence de la langue Celtique.

EREAC : Le domaine du nommé Irius.

MEDRIGNAC : Vers 1330, Medregnac, D.R., le domaine de Matrinus.

MERILLAC : Le domaine de Marillius.

MERLEAC : En 1184, Merellac (E.C.D.N., 1849), le domaine de + Merullius.

ROUILLAC : Le domaine de Rullius.

SEVIGNAC : Le domaine de Sabinius.

Dans les composés de ce type, le premier terme n'est pas toujours un nom d'homme, ainsi, on rencontre le Celtique : Iria, l'if, dans les deux noms suivants :

YVIGNAC - YFFINIAC : Endroits où poussent les ifs.

III. NOMS BRETONS

De nombreuses communes portent un nom d'origine religieuse, souvent, d'ailleurs, les communes portant un nom descriptif sont de création plus récente.

A) LES NOMS EN « PLOU »

PLOU, et ses variantes, Plé, Plu, Pleu, etc., emprunt au Latin Plebem, signifie d'abord l'ensemble des chrétiens formant la clientèle d'un lieu de culte puis le territoire habité par cette clientèle, le terme paroisse rend assez mal cette circonscription.

PLAINTEL : Le déterminatif est obscur.

PLANGUENOUAL : En 1152, Plocongual (De la Borderie, Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, 1885, p. 347), la paroisse de Congual, nom d'homme ou peut-être de Saint.

PLEBOULLE : Le patron actuel : St Paul aurait pu remplacer un St Pol Celtique qui serait l'éponyme de la paroisse, mais on doit envisager aussi l'explication par le Breton : Foul, la mare ou ici la rade car la commune est située au bord de la mer.

PLEDELIAC : En 1219, Pledeliac (A.E.B. III, p. 32), la paroisse du nommé Téliac.

PLEDRAN : Sans doute la paroisse de la vallée : Traon.

PLEHEREL : On trouve dans cette même paroisse le lieu-dit : St Mèrel qui représente une forme hypocoristique du nom de l'éponyme de la commune : St-Herel.

PLELAN-LE-PETIT : La paroisse du sanctuaire, (Breton : Lan). Le qualificatif évitait la confusion avec Plelan-le-Grand, quand ces deux communes faisaient partie de l'évêché de St-Malo.

PLELO : Le qualificatif reste assez obscur, on hésite à y voir le Breton : Loch : étang. Il s'agit peut-être du nom de personne : Elo.

PLEMET : Peut-être, la paroisse du nommé Maël.

PLEMY : Un lieu-dit : St-Meux existe à Piény, d'autre part, dans le Finistère se rencontre la paroisse de St-Nic, dite St-Vic en Breton, la mutation M-V est normale, ce qui permet de supposer que la forme primitive du nom de la commune du Finistère était St-Mic, ce saint aurait aussi donné son nom à Piény, en 1225, Plemié (A.E.B. III, p. 340).

PLENEE-JUGON : Sans doute Plounevez : la nouvelle paroisse. Jugon est le nom d'une commune voisine.

PLENEUF : Anciennement, Pleunevet (C.R., p. 566), également la nouvelle paroisse.

PLERIN : Est à rapprocher de Plourin (Finistère) : la paroisse du nommé Rin.

PLERNEUF : Anciennement : Pleharnoc, (Eg. Prim, p. 13), la paroisse d'Erneuc.

PLESLIN : Vers 1330, Plelin, (L., p. 358), peut-être la paroisse de l'étang : Breton : Lem.

PLESSALA : Le second terme est sans doute un dérivé du Breton : sal : château.

PLESTAN : Peut-être la paroisse de l'étang : stang en breton.

PLEUDIHEN : La paroisse de St-Guihen, religieux de Dol.

PLEVEN : La paroisse de St ou Ste Gwen ou de St Even.

PLEVENON : La paroisse de Benoan. Ce nom d'homme semble aussi être l'éponyme de Plouénan (Finistère) dont les formes anciennes sont assez proches de la forme moderne de Plevénon.

PLEVIC : Toponyme obscur, à rapprocher de Plouer et de Pleurgrifet (Morbihan), judis Ploic.

PLOREC : La paroisse du nommé Ereuc. Tout près de Plorec dans la commune de Plédéliac, on rencontre le lieu-dit : le Pas d'Ereuc.

PLOUASNE : Le déterminatif est obscur. En 1137, Ploarsnos (Cartulaire du Morbihan, p. 176).

PLOUBALAY : Cette commune voisine avec Lanvalley et St-Vallay en Taden. A Ploubalay, coule le ruisseau de Froubalay. St Balay a donc donné son nom à cette paroisse.

PLOUER : Le qualificatif demeure obscur. Les formes anciennes ne nous aident guère : au XI^e siècle : Plouernio (B. Rohédou, Panorama d'un beau pays, t. II, p. 473), Ploar en 1231 (A.E.B., III, p. 72).

PLOURAGAN : La paroisse de Pragan, pere de St Gwénéolé.

PLOUGUENAST : La paroisse du nommé Kenav.

PLOURHAN : La paroisse du nommé Gourhan.

PLOUVARA : En 1202 : Ple-Bara, (Chartes de Beauport). Bara est peut-être un nom d'homme.

PLUDUNO : Le second élément doit être un nom de personne, présent aussi dans le toponyme : Lotuznou en Lannilis (Finistère).

PLUMAUDAN : St-Maudan est toujours le patron de la paroisse.

PLUMAUGAT : En 839, in plebe Maecat, C.R., p. 83), Maecat est un nom de personne.

PLUMIEUX : La paroisse de St Maëoc.

PLURIEU : La paroisse du nommé Rien.

PLAINE-HAUTE : Dans les Anciens Evêchés de Bretagne, on rencontre ces deux textes : 1320 : ad mensuram de Castro Novo in terra mea de Pleneventer. En 1254 : ad mensuram de Castro Novo in molendino prepositorium sito in parrochia de Plen Alta (A.E.B. IV, p. 76-141). Pleneventer et Plen Alta semblent bien désigner un seul et même lieu, Plen Alta étant une mauvaise latinisation qui aurait ensuite déterminé notre Plaine Haute. Castro Novo représente sans contestation Quint n. Plaine Haute est sans doute un nom en « Plou » ; Pleneventer, à rapprocher de Plouneventer (Finistère), dont l'éponyme est Saint Neventer.

PLOU indique une idée de superficie : l'étendue de la paroisse, le mot GWIC, du latin vicus, désigne un point précis : le centre paroissial. Ce terme a un seul représentant sur notre territoire : GUTTE : le déterminatif est obscur.

B) LES NOMS EN « TRE »

Le mot TREF réduit à Tré désigne un hameau important, circonscription profane ou religieuse. Ce mot est certainement aussi ancien que le mot « Plou », mais les villages portant ce nom furent souvent érigés en paroisses plus tardivement. On le rend imparfaitement par le français : Trève.

TREBEDAN : La trève de St Bedan. La commune de St-Brandan se nommait autrefois St-Bedan.

TREBRY : La traduction du second élément est délicate.

TREDANIEL : La trève de Daniel.

TREDIAS : On a signalé une Croix de St Yas à Trédias, qui serait alors une mauvaise coupure à la place de St Tyas. Signalaient le lieu-dit St-Thia à Collinée.

TREFUMEL : En 1187 Trefermel ; (A.E.B. IV, p. 332), la paroisse de St Armel.

TREGOMAR : La trève du nommé Convarc'h.

TREGOMEUR : La trève du nommé Commor.

TREGON : La trève du coin ou de l'anse : Konk en Breton.

TREGUEUX : La trève du nommé Caloc.

TREGUIDEL : La trève du nommé Vitel, un lieu-dit Kervitil existe à Tréguidel.

TRELIVAN : Le second terme est obscur.

TREMOLOIR : La trève de St Méloir.

TREMEREU : La trève du nommé Marrec.

TREMEUB : La grande trève, meur, adjectif breton, signifie grand.

TREMORÉL : A rapprocher de Pléhérel, la trève de Herel, appelé aussi Mo-Herel.

TREMUSON : Le lieu-dit Trémuzon existe aussi à Loudéac. Muson est peut-être un nom de personne.

TRESSAINT : La trève du Saint, Sant en breton.

TREVE : Le second élément n'est guère reconnaissable.

TREVEUENOC : La trève du nommé Gwenoc.

TREVON : En 1184 Treveron, (A.E.B., IV, p. 382), le second terme doit être un nom d'homme du type : Beron.

TRAMAIN : Anciennement : Tremain, (C.R., p. 557) ; sans doute la trêve de St Meen ou encore la trêve de la pierre : en breton : Men.

TRIGAVOU : En 1187 : Tregavou (A.E.B., IV, p. 389), peut-être la trêve des chouettes, en breton actuel Kavan, diminutif qui suppose un ancien Kav, au pluriel Kavou.

C) LES NOMS EN « LAN »

Le mot celtique : LAN signifie : sanctuaire d'importance secondaire.

LAMBALLE : Une charte ancienne signale : Sancti Pauli de Vesteri Lamballa (A.E.B., VII, p. 133) ; le cadastre de la ville mentionne un « Champ de St-Pal ». Ces deux éléments permettent d'affirmer que Lamballe est : le sanctuaire d'un Saint Paul Celtique.

LANCIEUX : En 1193, « Ecclesia Sancti Secci » (A.E.B., IV, p. 278), le sanctuaire de Saint Sec.

LANDEBIA : Sans doute le sanctuaire nommé Tébia, forme hypocoristique du nom Bia mentionné dans une ancienne vie de St Malo.

LANDELIEN : Le sanctuaire de St Guéhen, religieux de Dol, patron de la paroisse.

LANFAINS : Le sanctuaire des limites, Finnes en latin.

LANGAST : Le patron de la paroisse est St Gal, déformation probable du nom d'un Saint Celtique : Gast.

LANGOURLA : Le sanctuaire de Saint Gourlay, un lieu-dit : St-Gourlais existe en Muzillac (Morbihan).

LANGROLAY : Nom de lieu à rapprocher du toponyme précédent et ayant le même sens.

LANGUEDIAS : L'anthroponyme Guédian fut porté par plusieurs personnages, la « Vie Gurblerri » mentionne l'existence de reliques de Saint Guédian à Quimper. (Abbé Dulne, Memento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne, I, p. 147).

LANGUENAN : Sans doute le sanctuaire de Saint Kenan. Un lieu-dit : St-Quenan existe à Plouguerneau (Finistère).

LANGUEUX : Le sanctuaire du nommé Cajo. Ce toponyme doit être rapproché de Langueux, nom d'une paroisse voisine de Langueux.

LANRELAS : Le second terme de ce nom de lieu est obscur.

LANTIC : En 1198 : Lannidic (A.E.B., IV, p. 12), le Cartulaire de Redon mentionne le nom de personne : Nethic.

LANVALLAY : Le sanctuaire de Saint Baly, à rapprocher de Ploubalay.

LA MEAUGON : Nous sommes en présence d'un véritable « Lan », anciennement écrit Lannmeaugon, (E.G. Prim, p. II), le patron est toujours Saint Meaugon.

LA HARMOYE : En 1330 : Lanhermoet (L., p. 303), le sanctuaire de Saint Hermoel.

LA LAN : En 1235, Lanadee (A.E.B., III, p. 1260), Lanandee (A.E.B., III, p. 1236), Lanandec (A.E.B., III, p. 1236), le second terme de ce nom en « Lan » est obscur.

JUGON : En 1208, Lanjugon, (1208, 1209, 1231, 1232, III, pp. 45, 46), Saint Jugon est honoré à La Gacilly (Morbihan).

ST-JACUT-DE-LA-MER : Le nom ancien était Lardéac, au moins jusqu'au XVI^e siècle, d'après Loth, ce serait le sanctuaire Saint Tovar (N.S., 1908, p. 302). Signalons aussi le lieu-dit : St-Doha à Merdrignac.

D) LES NOMS EN « LOC »

LOC désigne un petit monastère, un petit sanctuaire.

LAURENAN : Le sanctuaire de Saint Renan, patron actuel.

LOUDEAC : En 1059, Loedulac (C.R., p. 242), le second terme est difficile à identifier, mais il faut mentionner le lieu-dit St-Hovec, à Loudeac, qui pourrait être une mauvaise copie pour Saint Hovec, et qui serait peut-être l'éponyme de la paroisse.

E) LES NOMS EN « SAINT X »

SAINT-AARON : Le culte de ce Saint, dont le nom n'est pas celtique, est souvent associé au culte de Saint Alban, ces deux Saints doivent être originaires des pays celtiques d'Outre-Manche.

SAINT-ALBAN : Cette commune est voisine de St-Aaron.

SAINT-BIHY : L'ancien patron, Saint Bieuzy, éponyme de la paroisse, a été remplacé par Saint Eusebe. La statue de Saint Bieuzy existe toujours dans l'église.

SAINT-BRANDAN : L'Irlandais Saint Brandan a supplanté le Saint primitif : Saint Bedan (P. de Courcy, Nobiliaire, II, p. 463).

SAINT-BRIEUC : Fondateur de la ville de Saint-Brieuc et patron du diocèse.

SAINT-CARADEC : En 1830, Moster Caradec (L., p. 301), le monastère de Saint Caradec.

SAINT-CARNE : Ce Saint inconnu a peut-être donné son nom à la paroisse de Pivy Carno dans le Montgomery-Shire (N.S., 1908, p. 240).

SAINT-CARREUC : Peut être le même Saint que Saint Caradec que l'on retrouve aussi sans doute à St-Cadreuc en Ploubalay.

SAINT-CAST : Est généralement considéré comme un disciple de Saint-Jacut.

SAINT-CONNEC : Ce Saint n'est guère connu.

SAINT-DENOUAL : Est encore le patron de la paroisse.

SAINT-DONAN : Ce Saint est peu connu.

SAINT-GILDAS : Par contre est plus célèbre.

SAINT-GLEN : Nous ne connaissons de ce personnage que le nom.

SAINT-GOUENO : Est honoré en plusieurs endroits de Bretagne.

SAINT-GUEN : Le nom de ce personnage est celtique, on a parfois avancé que Saint Guen avait supplanté dans cette paroisse Sainte Guen, mère de Saint Gwénoel.

SAINT-HELEN : Est situé auprès de Lanhelin (L.-et-V.) et porte le nom d'un Saint Gallois.

SAINT HERVE : Le culte de Saint Hervé est très répandu en Bretagne.

SAINT-IGNEUC : Saint inconnu.

SAINT-JACUT-DE-LA-MER : Jagu est le fondateur du monastère bâti en ce lieu.

SAINT-JACUT-DU-MENE : Etait un prêtre dépendant de St-Jacut-de-la-Mer.

SAINT-JUDOC : Ce Saint est le patron d'Yvias (C.-du-N.). Notre paroisse doit son nom à Judoc ou Josse, prince breton béatifié au VII^e siècle.

SAINT-JUVAT : Est toujours le patron de l'église paroissiale.

SAINT-LAUNEUC : Saint Léonore a remplacé un Saint celtique inconnu dont le nom devait être Laweneo.

SAINT-LORMEL : Saint Lunaire, patron de nos jours ne semble pas être l'éponyme de la paroisse.

SAINT-MADEN : Serait, d'après Loth, un disciple de Saint Gouven (N.S., 1909, p. 137).

SAINT-MAUDAN : A rapprocher de Plumaudan.

SAINT-MAUDEZ : Est toujours honoré dans cette paroisse.

SAINT-MELOIR : Est toujours titulaire de l'église paroissiale.

SAINT-POTAN : Ce Saint inconnu est également présent dans le lieu-dit : St-Potan à La Motte.

SAINT-QUAY : En 1278, la parrochia Sancti Kequedoc (A.E.B., IV, p. 378), l'épithète : Coledoc est souvent accolée au nom de St-Quay. Le nom entier de la paroisse est actuellement St-Quay-Portrieux, Portrieux, nom de lieu-dit de la commune, noté : apud Portum Oriens, dans la même charte, évite la confusion avec un autre St-Quay du même département : St-Quay-Perros.

SAINT-RIEUL : L'évêque de Senl's : Rieul, a remplacé un Saint celtique : Rioc.

SAINT-SAMSON : Cette paroisse de l'ancien évêché de Dol honorait le premier patriarche de Dol.

SAINT-THELO : Le Saint patron est toujours Saint Thélo.

SAINT-TRIMOEL : L'église était autrefois dédiée à Saint Hermoel (Pent., p. 152).

SAINT-VRAN : Saint Veran, évêque du Vaucluse, a remplacé le patron primitif : Vran.

HILLION : Nom de personne employé seul que l'on trouve à St-Hillaire en St-Laurent (C.-du-N.).

F) NOMS BRETONS DESCRIPTIFS

ALLINEUC : Al linec, l'endroit où pousse du lin, dans l'article Celtique : AN, le N s'est assimilé au L de linec.

AUCALEUC : Au XII^e siècle : Ocalloc (A.E.B., III, p. 43), le lieu où pousse du chardon, en Breton moderne : Askol ; dans la première syllabe le S devant con-

sonne s'est conservé en Breton, Aucaleuc représente une évolution de type Roman.

EINIC : Est-ce : la petite pointe — le suffixe IC est un diminutif — ou la pointe de l'IC, rivière qui se jette dans la mer à Binic, (cf. une formation analogue : Bédadet) ?

BOBITAL : Le premier terme peut être BOT : le boquet ou BOD : la demeure, le second terme est obscur.

LE BODEO : Le premier élément pose les mêmes problèmes que dans le toponyme précédent, nous penchons pour l'interprétation par BOD : demeure, ce mot semble bien être le Saint Thélo honoré non loin de là, à Plouguenast.

BOQUEHO : En 1198, Botgadou (A.E.B., IV, p. 12), peut être la demeure de Saint Cado.

BREHAND : Ce serait un nom de Saint : Brychan, d'après de nombreux auteurs, nous préférons y voir un dérivé de Bré : la hauteur.

ERCONS : Est en Breton ancien, un des noms désignant une hauteur, il signifie encore en Breton moderne : le sein, la mamelle (V).

CALORGUEN : En 1187, Carorguen, (A.E.B., IV, p. 382), Ker : la forteresse puis le village, devient fréquemment Car en Haute-Bretagne, Orguen est un nom de personne.

LE CAMBOUT : Faut-il y voir le Celtique : Camboul : vallée, ou le Vieux-Breton Campot, Campuit, Kombot : nom désignant une subdivision territoriale ? Nous penchons pour la seconde explication.

COETLOGON : Coet : le bois, semble être déterminé ici par un nom de personne : Logon qui est parfois considéré comme le premier de la lignée des Coetlogon, famille illustre dans l'histoire de Bretagne et de France.

COETMEUX : En 1190 : Ecclesia Sancti Quirini que sita est in sylva que dicitur Meuc (Coiffon, E.C.D.N., 1938, p. 83), le nom de lieu est donc partiellement compris au XII^e siècle, Coet est rendu par Sylv : le bois ; Meux représente Maec, nom d'un Saint qui se retrouve dans de nombreux toponymes de notre région.

COHINIAC : A Cohiniac, on rencontre le lieu-dit : Kerouhan ; auprès de Cohiniac en Berric (Loire-Atlantique) se trouve aussi le lieu-dit Kerouhan, coïncidence assez intéressante et qui nous permet de dire que Cohiniac contient le mot breton : kowenn : la chouette, suivi du suffixe iec, et signifie : l'endroit où il y a des chouettes.

COLLINEE : En 1835, Couetlineix (Réf. S.B.), la prononciation actuelle est : Kwallné. Nous sommes donc en présence du mot Coet : bois, qualifié par linec : l'endroit où pousse du lin.

CREHEN : L'explication par Cree'h : la colline, ici au singulier, est assez tentante, d'autant plus qu'elle correspond à l'aspect physique du lieu, mais Quenech a évolué en Creeh assez tardivement et semble-t-il cette évolution s'est produite alors que le breton ne devait plus être parlé à Crehen. De plus, certaines formes anciennes sont troublantes : Querhen, en 1271 et 1273 (A.E.B., IV, p. 288-287).

Doit-on interpréter ce toponyme par Cree'h ou par Ker : le village ? Il est difficile de donner une réponse.

DINAN : Le suffixe : AN s'ajoute au nom Celtique DIN : le rocher, la forteresse.

GOMMENE : Mot vieux-breton signifiant juridiction, région dépendant d'une autorité (L. Fleuriot ; dictionnaire des gloses en vieux-breton, p. 197).

LE GOURAY : En 1205, Gorre (A.E.B., III, p. 227), ce nom est encore compris en Breton, il signifie : sommet (V).

GUENROC : Le rocher blanc, gwen roc'h, bloc de quartz, qui a donné son nom à la commune, est encore visible.

HEMONSTOIR : Le breton Moustoir, venant du latin Monasterium : monastère est précédé de l'adjectif Celtique Hen : vieux.

HENANBIHEN et HENANSAL : Dans les chartes anciennes, on trouve Henan qui semble s'appliquer à l'ensemble du territoire de deux paroisses qui ne devaient en former qu'une à l'époque. Henan est un superlatif de Hen : vieux. Hénansal contient le mot Breton : Sal : château, Hénansal serait le petit « Hénan » (Breton : Bihan : petit).

HENON : Nous sommes encore en présence du même mot : Hen : vieux, est-ce simplement une variante de Henan, rencontré précédemment — on trouve bien la variante Guegion à côté du nom de personne Guégan — ou bien le second terme est-il le breton Onn : frêne ?

LE HINGLE : Le mot Hen : vieux semble suivi du mot : Lez : cour, retranchement. Une connoise d'appui se serait développée normalement entre le N de Hen et le L de Lez. On pourrait attendre comme connoise : D, G ne semble pas anormal, le mot breton : Dié : dette se dit en certains endroits : Glé.

ILLIFAUT : Contient deux mots bretons : Iiz : église et Fao : hêtre.

LESCOET-JUGON : Cette commune est située auprès de Jugon. Le toponyme : Lescoet signifie : la cour du bois.

LE LESLAY : Cette cour, retranchement sommaire, en breton lez ou parfois liz est située en bordure d'une rivière : le Lefz qui lui a donné son nom.

LOSCOET-SUR-MEU : Ce toponyme contient le mot Coet : bois précédé soit du mot lez : cour, soit du mot breton Lost : la queue, ayant ici le sens de bout. Le Meu est la rivière qui passe à cet endroit. L'explication parfo's avancée par le breton : Lost : brûlé n'est pas non plus à rejeter.

MEGRIT : Au XV^e siècle, Mesgrit (L., p. 314), ce toponyme, au second terme obscur, contient sans doute le mot breton Mez : champ.

MESLIN : Peut être le champ (Mez) de l'étang (Lenn).

NOTRE-DAME-DU-GUILDON : S'appela un moment : Notre-Dame de l'Arguenon. Le Guildon est un lieu-dit de la commune. Ce toponyme est noté en 1256 : Legueledou (A.E.B., III, p. CLXXXVI), le breton : Goeled peut avoir pour pluriel : + Goeledou (V), il veut dire : Bas, Fond.

PENQUITT : On nommait autrefois : L'Alle des Hénans. Le nom de lieu-dit de la paroisse de Penquitt, le nom primitif, Penquilly, est au bout (breton : Penn) du mot Celtique : Quilly.

PLANGON : On sait d'après Ernault (Glossaire Mo. Breton, II, p. 495), un dérivé de Plangon : planche. Ce toponyme doit être rapproché des noms de lieux suivants : Le Pont Plencot à Pludual (C.-du-N.), Pontpleincot à Plougoum et Pont-Plancoat à Plougassou (Finistère).

PORDIC : En 1198, Portzic (Couffon, E.C. D.N., 1945-1946, p. II), le petit port.

LE QUILLIO : Est un pluriel du mot celtique Quilly : le bosquet.

QUINTENIC : En 1238, Quistenit (A.E.B., III, p. 90), est un dérivé de kistin, la châtaigne, il veut dire : la châtaigneraie. La nasalisation de la première syllabe est due à une contamination par celle de la seconde.

QUINTIN : A la lumière de ce qui a été dit pour Quintenic, on peut peut-être voir dans ce nom de lieu le mot Kistin : la châtaigne.

LE QUOUO : En 1140, Caidou (A.E.B., IV, p. 403), on voit dans cette forme ancienne qu'il s'agit bien d'un pluriel du celtique Kae : la haie.

UZEL : Cet adjectif Gaulois + Uxellos, attesté en vieux-breton, a le sens de : Haut.

IV. NOMS DE COMMUNES OBSCURS

CAULNES : Ce toponyme a de nombreux représentants sur tout le territoire Français. On avance un thème pré-latin + Cauno : grotte, trou.

BOURSEUL : La terminaison de ce nom de lieu a une étrange ressemblance avec celle de Corseul, commune voisine. Mentionnons aussi le lieu-dit : Boursoul en Ploubazanec (C.-du-N.). Le premier terme est-il Bourg ?

BRUSVILY : Signalons seulement quelques formes anciennes qui ne nous éclairaient guère : en 1135, Buswell ; en 1187, Busvili (A.E.B., IV, p. 359-362).

ERQUY : On a parfois expliqué ce nom par un pluriel du breton : Karreg, rocher, du type : ar c'herreg. Cette explication ne semble pas devoir être retenue. Mentionnons quelques formes anciennes : en 1167, Erqué ; en 1237, Arque ; en 1282, Herquey (Ogam, 109-110, mars 1967). Ce toponyme ressemble curieusement à deux noms de lieux du Finistère : Ergué-Armel et Ergué-Gabéric. Cf. : peut-être le gallois Argae (défense).

GAUSSON : Pourrait peut-être contenir le nom de personne Gallicius suivi du suffixe : Onem. (D.R.).

LEHON : Léon en Espagne et le Léon d'Angeles sont considérés comme des anciens postes de légionnaires romains (D.R.), la position de ce bourg sur la voie Romaine de Corseul à Rennes permettrait une semblable hypothèse.

LA MALHOURE : En 1237, Lamallor (A.E.B., IV, p. 87), ce nom contient peut-être le breton Lan, sanctuaire, comme La Méaulgon, La Harmoye, etc..

MATIGNON : En 1212, Matinhum (A.E.B., III, p. 231). L'ancien nom de la paroisse était St-Germain de la Mer, il subsiste dans un lieu-dit de la commune. L'ancien lieu-dit Matignon pourrait peut-être venir du nom de personne Matius suivi d'un suffixe.

MORIEUX : En 1211, Morioe (A.E.B., III, p. 48), la commune est située au bord de la mer, en breton : mor. Mais la forme ancienne permet peut-être d'y voir le nom d'un saint : Rioc, honoré dans la région à St-Rieul, à Hénansbihen et à Plèneuf, mis ici à la forme hypocoristique Mo-Rieuc.

QUESOY : Une forme ancienne malheureusement isolée : Quenossay, en 1428 (Ref. S.B.). Nous fait penser à une explication par le breton : Quensch : la colline. Mais le premier terme pourrait aussi être la contraction de Ker : village en breton.

QUVERT : Le même problème se pose pour ce nom, une seule forme ancienne : Querver, au XVI^e siècle (C.R., p. 482, note), nous autorise-t-elle à affirmer qu'il s'agit d'un nom en Ker : village ?

RUCA : Au XII^e siècle : Ruscha et Rucha (A.E.B., III, p. 41). La finale contient peut-être le mot Ker : village qui devient fréquemment Car en Haute-Bretagne, la consonne finale étant tombée.

TADEN : Les nombreuses formes anciennes ne nous aident guère : au XII^e siècle : Taden, Tadduem, Tadduen, Tadden, Taddon, Taddem (A.E.B., IV, pp. 392, 393, 394, 398, 402, 403).

V. LES NOMS DE COMMUNES ROMANS

LA BOUILLIE : Signifie : l'endroit où poussent les bouleaux, Boul en ancien français, La Bouillie vient de + Betullia.

LA CHAPELLE-BLANCHE : Erigée en succursale en 1577.

LES CHAMPS-GERAUX : Commune créée en 1934, Géraux doit être un nom de personne.

CHATELUDREN : Le château du nom de Audren.

LA CHEZE : Vient du latin casa : maison.

ETABLES : Le latin stabulum a pour sens : écurie puis hôtellerie, il a aussi désigné un petit poste fortifié sur le bord des routes.

LA FERRIERE : Désigne une mine de fer ou encore simplement une forge.

LE FOEL : Est un nom roman, vient-il de folium, feuille, ou est-il l'ancien français : foel : hêtre ?

GRACES-UZEL : Grâces est une abréviation pour Notre-Dame de Grâces, patronne de la paroisse. Cette commune se trouve près d'Uzel.

L'HERMITAGE-LORGE : Cet « hermitage », maison d'un ermite ou petit oratoire, est le centre d'un hief érigé pour la famille de Durfort, Ducs de Lorge, à laquelle il doit une partie de son nom.

MONCANTOUR : Cantour était une dignité féodale qui se situait entre le viconte et le vavasseur, Moncantour signifie : Le Mont du Cantour.

LA MOTTE : Une motte féodale, retranchement sommaire, est située à quelques centaines de mètres du bourg.

PLESSIX-BALISSON : Un plessix est un retranchement primitif formé souvent de branchages entrelacés. La famille « Balucon » fut seigneur de ce hief du XII^e au XIV^e siècle.

LA POTERIE : Ce village, situé à proximité de la forêt de Lamballe, abrita longtemps de nombreux ateliers de potiers.

POMMERET : Signifie : l'endroit où poussent les pommiers.

LA PRENESSAYE : On rencontre le lieu-dit : La Ville-Prénée à La Prenessaye. La Prenessaye, noté Perenessata en 1275 (E.C.D.N., 1939), contient un nom de personne, sans doute Perennes suivi d'un suffixe : Ala, et veut dire : le domaine de Perennes.

SAINTE-ANDRE-DES-EAUX : Cette commune est située sur les bords de la Rance et de l'un de ses affluents.

SAINTE-BARNABE : Cette ancienne trêve de Loudéac honore encore Saint Barnabé.

ST-ETIENNE-DU-GUE-DE-L'ISLE : Auprès du lieu-dit : Le Gue-de-l'Isle, situé à la limite des départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

SAINTE-GILLES-DU-MENE : Est une ancienne trêve de St-Jacut-du-Méné, le Méné est le nom d'une région du département.

SAINTE-GILLES-VIEUX-MARCHE : Aegidius est un ermite provençal du VII^e siècle dont le culte est assez répandu en France.

SAINTE-JULIEN : La trêve de la Ville-Jégu, dépendant de Plaintel fut érigée en succursale sous le nom de St-Julien, en 1730.

SAINTE-MARTIN-DES-PRES : S'appela autrefois St-Germain (E.C.D.N., 1940).

SAINTE-MICHEL-DE-PELAN : Est une ancienne trêve de Pelan-le-Petit.

SAINTE-JOUEAN-DE-LISLE : En 1330 : St-Johannes de Insula (L., p. 358), le prieuré de St-Jouan dépendait de l'abbaye de St-Jouin de Mornes. Jouan est-il une prononciation populaire de Jean, ou représentatif de St-Jouin de Mornes ? Sur une île de la Rance était construit le château de l'Isle.

SAINTE-SOLEN : Evêque de Chartres du VI^e siècle.

LA VICOMTE-SUR-RANCE : Est une terre ayant appartenu à un viconte.

LE VIEUX-BOURG : Se dit en breton Coz Quintin, le vieux Quintin, c'était le centre primitif de la paroisse.

VILDE-GUINGALAN : En 1182, Guengalan (A.E.B., VI, p. 139) ; vers 1330, Villa Dei (L. p. 358), cette dernière forme donne la clé du nom actuel, la ville de Dieu, appellation fréquente des possessions de l'ordre de Malte. Guingalan est le nom d'un Saint Celtique.

Nous avons pu remarquer dans les noms des communes une minorité de toponymes gallo-romains, une immense majorité de noms bretons et une assez faible proportion de formations Romanes. Cette répartition va-t-elle se retrouver dans les noms des lieux-dits ?

B. - Les noms des Lieux-dits.

I. NOMS GALLO-ROMAINS

On considère que les noms qui présentent la finale en « acum » sont des noms datant de l'époque gallo-romaine. Cette terminaison s'est souvent conservée sous la forme « ac » dans notre région à cause de la présence d'un parler celtique, elle est devenue plus rarement « ay » ou « é ». Les noms gallo-romains sont peu nombreux, quelques dizaines au plus, citons les principaux types de formations de ce genre :

- Un ancien nom de commune : Cadéac, réunie à Loudéac en 1792.
- Les noms en « ac » dont le premier terme est un nom de personne : Parignac à Corseul (C) formé avec Patrinus : le domaine de Patrinus, Pellac à Pléneuf (Paulius), Yriac à Pluduno (Irius), etc.
- Les noms en « ac » dont le premier terme est un nom commun : Brignac à Corseul ; Bréfeillac à Pommeret ; Bréjérac à Créhen, dont les premiers termes semblent contenir le mot celtique : bré : la hauteur.
- Les noms à suffixe « acum » évolués en « é » : Oursigné à Meslin.

II. LES NOMS CELTIQUES

Il est difficile de distinguer les formes galloises des formes celtiques, nous étudierons ces noms sous la même rubrique, en mentionnant cependant, chaque fois qu'il sera possible, si tel nom n'est attesté qu'en gallois. Pour la clarté de l'exposé, les noms celtiques seront classés par « idées » telles : les aspects du terrain, l'eau, la végétation, etc. Un thème sera énoncé, puis traduit, quelques exemples de lieux-dits se rattachant à ce thème seront donnés, nous chercherons surtout à montrer les variantes de ce thème et les déformations subies par celui-ci, sans vouloir à tout prix citer tous les lieux-dits de ce type.

A) L'ASPECT DU TERRAIN

BLAEN : le sommet, au pluriel à Bléno (St-Brandan) ; faussement francisé à Blanc-Mouton (Langourla) où il est déterminé par le mot breton : motten : la motte, lui aussi mal compris ; qualifié par le breton fao : hêtre à les Blainfaux (Loudéac).

DIN : la hauteur puis la forteresse, à Dineux (Trémeur), mis pour + Dineuc : l'endroit où il y a une hauteur ; à Erondineuf (Sé-vignac), l'éminence (celtique : bron) de l'endroit où il y a une hauteur. (V).

BEG : la pointe, l'extrémité, à Bécavin (Bourseul), où l'on rencontre le mot breton : aven : rivière. (V) ; avec un suffixe diminutif : an, à La Bécane (Plouec).

PEN : le haut, l'extrémité, se montre sous les formes : Pen, Pan, Pin, Pain, etc. ; dans des dérivés : Penan (Yffiniac), Penet (Allineuc), qui signifient : le petit sommet, ou dans des compositions : Penhouet (Plessala, Plouasne, St-André-des-Eaux), le bout du bois ; Pengully (Plumaugat), Pengly (Sévigac), le Pingly (Héanhen), le bout du bosquet ; Pintray (Éréac), le bout de la trêve ; Pinquenais (Mérillac) et Penerech (Boquého), le bout de la colline ; Penquer (Boquého), le bout du village ; Penprat (Boquého), le bout du pré ; Paimpoul (Le Leslay), le bout de la mare.

En composition, le « n » final de Pen est tombé, à Péhouet (Pléneuf), le bout du bois ou bien cette consonne finale s'est assimilée à la consonne suivante dans : Pellan (Corseul, Hénon, Plouasne), le bout de la lande. Pen est bien déformé dans : Poulivard (Pleudihen) ancien Panlivard (Ogé, Dictionnaire de Bretagne, II, article Pleudihen), et dans Perhouet (St-Juvat), le bout du bois.

BOSS : la bosse, l'éminence, au pluriel et en composition avec le celtique bar : sommet, à Barbosou (Plouasne). Bosny (St-Gilles-du-Méné) est : la petite hauteur, comme en témoigne le nom de personne : Du Bocénic, seigneur du dit lieu en St-Gilles. (P. de Courcy, Nobiliaire et Armorial de Bretagne, Nantes, Forest-Grimaud, 1872, 3 vol., t. I, p. 75). Le Bossiguel (Gausson) est un double diminutif.

ROS : la colline ; à Le Grand Roz (Plouec) ; au diminutif, à Rozan (L'Hermitage), (Plaintel) (V) et à : Le Rosy (Pordic) ; en composition : à Kerrozen (Maroué) et Kerosseun (Taden), villages de la colline ; à Roma (Lanfains) ancien fief patronymique de la famille de Rosmar, la grande colline, (Frotier de la Messelière, Le pays de Quintin, p. 15) ; à : le Roscouët (Langast), Roscoët (Le Vieux-Bourg), collines du bois ; etc.

RUN : le tertre, à Le Reu (Coëtmieux) ; à Runblaye (Boquého), le tertre du loup (breton : bleiz) ; à Rhunduit (Le Leslay), le tertre du méandre (celtique : dol). (V).

MENEZ : la montagne, à : Le Mené (St-Jacut du Mené) ; à Meneguen (Créhen) (C), la montagne blanche.

GORRE : le sommet, à : Le Quengourral (Allineuc) (C), formation pléonastique avec Quenech : la colline.

CLEGUER : le rocher, déformé, dans : Le Légué (Plérin).

ROCH : le rocher, au diminutif dans : Rohan (Lanrelas, St-Brieuc) (C), Roha Plourhan, Plaintel, Rohon (Planguenoual), ancien : Rohad, (Ogé, Dictionnaire... article Planguenoual), Rohel, (St-Marlin des Prés), Rohée (Le Gouray), ; au diminutif et au pluriel dans : Le Rohello (Mérieac), Rouello (Planguenoual), en 1680 : Rohello (A.C.D.N., 1870, p. 51) ; Rohannet (St-Brieuc) peut être aussi un double diminutif ; l'adjectif breton : bihan : petit, qualifié Roch, dans Rohon (Trémeur, Le Faël) ; Roquillien (Plaintel) veut dire le rocher du bosquet.

TOSS : la hauteur, à La Teusse (Plévenon), à La Dosse (Pléio) ; Tosse Montagne (Plérin) présente le nom celtique et son correspondant français ; Tancenoux (Landéhen) est la variante Tossen, au pluriel, au XVII^e siècle ; Taussenoux (Inventaire des Archives des C.-du-N., I, E., 281).

TOR : le sommet, à Torquily (Coëtlogon), le sommet du bois, et à Montorret (Plumieux) ou un singulier de Tor se trouve précédé de son correspondant français ; le mot. La même formation se retrouve à Montorin (Plaintel), et à Montorin (Plougenast).

TOM : la butte, à Thaumatz (St-Maudez) et à Tombalon (St-Gouéno).

CARN : lamas de pierre, le tumulus. Carnel (Plaintel) et Carnée (Landéhen) sont des diminutifs.

CRUG : la butte, le tumulus, Cruguel (Lanfains, Saint-Gilles-Vieux-Marché) et Le Cruyel (St-Martin-des-Prés) signifient : le petit Tumulus.

BAN : le rocher, Bénin (Plumaugat) veut dire : petit rocher. Bancelin (Ploualay) et Baignolan (Maroué) sont des compositions.

TEVEN : la falaise, ce mot est précédé du préfixe celtique : are ; auprès de, à Ardennes (Plumaugat), (F. Falchun, Les toponymes sur le pourtour de la baie du Mont St-Michel Millénaire du Mont St-Michel, II. Bibliothèque d'histoire et d'archéologie chrétiennes, 1967).

BAR : le sommet, à Barbosou (Plouasne).

QUENECH (CRECH) : l'évolution de Quenech en Crech est assez récente. Ces deux mots signifient : la colline.

Signalons-en quelques représentants : Queneblaye (St-Brandan), la colline du loup ; Queneave (Allineuc), la colline de la chouette ; Kénévidu (Le Vieux-Bourg), anciennement : Quenehuidu (A.C.D.N., 1862, p. 32) ; Pinquenais (Mérieac), le haut de la colline ; Le Créhac (Plébran) ; Créach-Guen (St-Gildas), la colline blanche ; Penerech (Boquého), le sommet de la colline ; Crémeur (Plouec) et Crémur (Hillion), grandes collines ; Crehallet (Plaintel), la colline du saule (breton : haleb) ; Le Haut Croc (St-Carreuc) présente une variation dans le vocalisme de la consonne initiale ; mentionnons enfin une mauvaise compréhension : La Croix-Chollin (Ploufragan) semble être un ancien : Crech : P. de Courcy dans son nobiliaire signale un « Goures, seigneur de Crecholen, en la paroisse de Ploufragan » ; La Croix-Chollin doit sans doute signifier : la colline du sel, la commune est située non loin de la mer. (V).

BRE - BRON - BRAN : hauteurs : Brennan (Ploualay) semble être un diminutif ; à Bronneuf (St-Michel de Plélan), mis sans doute pour Bronneuc : l'endroit où il y a une hauteur ; Brangallo (Plémy, Plaintel) et Bringallo (Broons) signifient : la hauteur des lumières ou le mont clair.

UZEL : adjectif vieux breton, haut, à Uzel (Guitte) (V).

NANT : nom celtique de la vallée à Nantois (Pléneuf) (V).

TNOU - TROU : la vallée, à Ténoguével (Loudéac), la vallée du nommé Guevel ; à Trundaut (Le Leslay), la vallée du méandre.

TOUL : le trou, à Toulmañ (Allineuc), le trou de la pierre, ou mieux, la carrière ; Toubroué (Mérieac) anciennement ; Toulbrunet (Frotier de la Messelière, Le pays de Corlay, E.C.D.N., 1945-1946, p. 47) ; Toulhouet (Le Quillio), le trou du bois.

B) L'EAU

ANDON : la source, à Bellanton (Hénon), peut-être mis pour Ker-Andon, une confusion peut se produire entre ker : village, et kaer : beau ; et ker a sans doute été mal rendu en français par : bel.

STIV : la source, le courant. Un dérivé de ce nom est présent à Pestivien (Trévron), sans doute un ancien : pen-stivien : le bout de la source. (V).

POUL : la mare, à Paimpoux (Plouec), le bout de la mare ; à Paimpoulo (Le Leslay), le bout des mares ; Poulfaut (Mérieac), la mare du hêtre ; Pouffanc (Cohinisc), la mare de la boue ; Poulprit (St-Martin des Prés), la mare de l'argile.

FEUNTEUN : la fontaine, à Fontenigous (Plouasne) (C), les petites fontaines ; à Panton (Plémy), la fontaine.

LOCH : l'étang, à Lohan (Le Quillio), diminutif, auprès de ce lieu se trouve La Lohannière (Gausson), qui présente le même mot avec un suffixe roman.

DOL : en gallois : le méandre, sans doute au singulier dans Le Champ Dolent (Tré-dias) (F. Falchun, N.L.C., I, chap. II).

KLEUN : la prairie humide, à : Le Cléneuf (Langourla) et Cléneuf (Hénon), en 1550 : Cleyneur (Inventaire des Archives des C.-du-N., II, E. 2921), endroits où il y a une prairie humide.

FARDEL : en breton : le barrage, à : Rue Fardel (St-Brieuc), mauvaise compréhension pour Run Fardel, sans doute : le tertre du barrage. A cet emplacement coulait autrefois un ruisseau.

BRIN : l'endroit marécageux, à : Le Brineuc (Plumaugat), l'endroit où il y a un marais.

GOAS : le ruisseau, au diminutif à Goazel (St-Caradec) ; au pluriel à Goessio (Plouvara), et à : Le Gouéro (St-Thélo) ; avec le breton haleb : saule, à Goazalec (Boquého) ; La Goyenne (St-Guen) est un dérivé de ce mot.

QUEMPEL : le confluent, à Quimpéry (Pordic), diminutif ; à La Ville-Quimper (St-Vran) (V).

GUERN : le marais, s'écrit aussi l'Aulne, arbre qui pousse dans les endroits humides, double sens qui rend l'interprétation délicate.

MELIN : le moulin, en composition avec Pen dans Permellin (Sévigiac) ; avec Ker, le village, dans Quémelin (Langouria).
MARCHALLACH : le marché, à Mariala (Pleuc).

II) LA RELIGION

PLOU : la paroisse, ne semble pas être représenté parmi les lieux-dits : Plorec (Erquy) est un ancien Plessis-Plorec, qui appartient à la famille de Plorec (Pent., p. 108) ; Plumagat (Trigavou), en 1449, Hôtel de Plumagat, fut sans doute possédé par la famille de Plumagat (Lemasson, La Seigneurie du Plessis-Balissou) ; de même Pleurhel (Langouenan) et Plétan (Hillion) semblent rappeler les noms des communes ; Pléhérel et Plestan.

TRE : subdivision religieuse — et parfois profane —, la trève, est mieux représenté : ce mot est tantôt qualifié d'un adjectif : à Le Hindray (St-Potain), la vieille trève ; à Trémur (Corseul), la grande trève ; tantôt il est suivi d'un nom commun : à Thieubry (Plouasne), vers 1040 ; Trebri, la trève de l'argile (Cartulaire de l'Abbaye St-Georges de Rennes, pp. 98, 505) ; le plus souvent, c'est un nom de personne ou de Saint qui le détermine : à Tréfumel (Coësmieux), la trève d'Armel ; à Trémaudan (Hénansal), la trève de Maudan ; à Trévalay (Plurien), la trève de Balay ; etc... On rencontre un pluriel de « TRE » à Tréhot (Trémereuc).

LAN : le sanctuaire, est très souvent suivi d'un nom de personne : à Lanruen (Erquy), le sanctuaire de Rien, à rapprocher du nom de la commune voisine ; Plurien ; à Lanjouan (La Poterie, St-Launeuc), le sanctuaire de Jouan ; à Langourlay (St-Donan), le sanctuaire de Gorlay ; à Lanmergat (Tréveneuc), le sanctuaire de Mergat ; à Landégonec (Plourhan), le sanctuaire de Connec, dont le nom se trouve ici à la forme hypocoristique avec « TO » ; etc...

LOC : le petit monastère, Locriac (Mégrit) ; Lotavy (St-Guen), le sanctuaire de Davy, en sont les seuls représentants.

MINIHY : le lieu d'asile, à Le Minihy (Pléneuf, Plélo), et à Le Menehy (Tramain).

KEMENET : la commende, à Guéméné (Sévigiac), la première consonne a subi une mutation, due sans doute à la présence d'un article breton autrefois devant ce nom.

MOUSTOIR : le monastère, à Le Montoir (Trévé).

NOMS DE SAINTS BRETONS

SAINTE-ARMELE : à Allineuc, St-Glen, Lantic, Plaine-Haute ; Quartier St-Armel (St-Brieuc).

SAINTE-BELIENNE : Sainte inconnue, à La Poterie.

SAINTE-BIHY : sans doute St-Bieuzy, à Plélo.

SAINTE-BRIAC : à Hénanbihen.

SAINTE-BRIEUC : à Pleuc, Merdrignac.

SAINTE-BRIGITTE : à Notre-Dame du Guildo, la Sainte honorée actuellement est Sainte Brigitte de Suède, mais on trouve mention du culte de Sainte Brigitte au Guildo, avant la mort de cette Sainte, ce qui nous permet de dire que c'est Sainte Brigitte d'Ecosse qui était la première patronne. A St-Vréguet (St-Alban) se trouvait autrefois une chapelle dédiée à Sainte Brigitte, le nom de Saint Vréguet n'est pas très éloigné du nom breton de Brigitte ; Berhet, qui aurait subi la mutation de la première consonne après le mot sant : saint.

SAINTE-BUC : une chapelle est dédiée à ce Saint inconnu à Le Minihic (I.-et-V.), on rencontre sans doute un dérivé de ce nom à St-Bugan (Loudéac).

SAINTE-CADREUC : à Ploubalay, et à St-Cado (Sévigiac), en 1273 ; de Sancto Kadroco (A.E.B., III, p. 273). Ce saint est peut-être le même que Saint Garadec.

SAINTE-CANO : à St-Cano (Erquy) et à Langouan (Caulnes) ; le sanctuaire de Saint Cano.

SAINTE-CAST : à Gultité.

SAINTE-CLAVIEN : inconnu, à Plestan.

SAINTE-CRIN : obscur, à Plezala.

SAINTE-DERRIEN : à Hénanbihen.

SAINTE-DOHA : obscur, à Merdrignac, cf. peut-être, le nom ancien de St-Jacut de la Mer ; Landosac.

SAINTE-ELOUAN : à St-Guen.

SAINTE-FIACRE : à Maroué, à Ploufragan.

SAINTE-FREUX : inconnu, à Plancoët, parfois orthographié : St-Pleuc.

SAINTE-ENOAGAT : à St-Anogat (Plumagat) et sans doute à St-Enogat (Le Guildo).

SAINTE-GILDAS : à Fontaine St-Gildas (Ploufragan), à St-Gueitas (Hénansal), nom breton de Gildas.

SAINTE-GOUENO : à Rue St-Gouéno (St-Brieuc), à La Fontaine Gouéno (Plédran), à St-Gouéno (Plélo).

SAINTE-GOULVEN : à St-Goulven (Créhen) (C).

SAINTE-GOUSAS : inconnu, le nom primitif devait être Goda, à St-Gousas (Pleslin).

SAINTE-GUEHEN : religieux de Dol, à St-Guhen (St-Carreuc).

SAINTE-GUEN : à St-Guen (Ploufragan), ou l'épouse de Fragan devait être autrefois honorée ; à Ste-Blanche (St-Cast), traduction du nom : Guen.

SAINTE-GUENOC : sans doute à Tréveneuc (Plestan), et à Travenec (Plouasne), trèves de Saint Guéno.

SAINTE-GUIREC : à St-Guireuc (Plévenon) non).

SAINTE-GWENOLE : à Grimolet (Ploufragan), en 1583 ; quartier de St-Grymollet (Inventaire des archives des C.-du-N., II, E. 2792). Grinolat est une variante attestée du nom de St-Gwénéolé (Liste des différents noms de Saint Gwénéolé, au Musée de l'Abbaye de Landévennec (Finistère) ; à Grimolet (Cohliniac).

SAINTE-GALOP : à Plumleux, on a parfois pensé que ce nom était aussi une déformation du nom de Saint Gwénéolé.

SAINTE-HERVE : à Ploufragan et à Boquého.

SAINTE-HOVEC : à Loudéac, peut-être éponyme de Loudéac.

SAINTE-ILAN : à Langueux.

SAINTE-ILLION : à Licellion (Hillion), la cour d'Illion.

SAINTE-INIAU : à St-Ignace (Plouvara) en 1148 ; Sanctum Ninianum (A.E.B.V., p. 61). St Ignace est une francisation.

SAINTE-INOEN : à Plaine-Haute, à rapprocher du nom précédent.

SAINTE-JACUT : à La Chapelle St-Jacques à Ploufragan, on y trouve une statue de Saint Jacut, St Jacques est une francisation.

SAINTE-JAGUEL : à Notre-Dame du Guildo, sans doute une variante du nom précédent, St-Jaguel dépendait de l'Abbaye de St-Jacut de la Mer.

SAINTE-MAGLOIRE : à Planguenoual et à Pleudihen.

SAINTE-MALO : à Bourseul, Bréhand, Eréac, Lanrelas, Plédéliac ; à St-Maleu (Broons, Hénansal) ; à St-Maleuc (Pleudihen).

SAINTE-MAUDAN : à Plouër, à Trémaudan (Hénansal, Plestan).

SAINTE-SAUDEZ : à Coësmieux, Landéhen, Mégrit, Plourhan, Trébray.

SAINTE-MAGGON : à Trémaugon (Gomme-té).

SAINTE-MEEN : à Bourseul, Plaine-Haute.

SAINTE-MELEUC : à Plénée-Jugon, à rapprocher de Saint Malo.

SAINTE-MERLY : obscur, à Hénanbihen.

SAINTE-MIEUX : à Trébray, Trégomar, St-Trimoal ; à St-Meux (Plémy).

SAINTE-MIREL : pour Mo-Hirel ; à Collinée, Plénée-Jugon ; à St-Mérel (Pléhérel).

SAINTE-ONEN : à Plénée-Jugon.

SAINTE-OVENAT : inconnu, à St-Glen, noté St-Quenat (Couffon, E.C.D.N., 1839, article St-Glen).

SAINTE-PABU : autre nom de Saint Tugdual ; à La Chapelle St-Thual (La Landec), à St-Pabu-Dréneuf (Erquy), à Pont de St-Pabu (St-Guen), à St-Pabin (Lantio) où se trouve une chapelle dédiée à St-Pabu.

SAINTE-PATERNE : contracté en Fern, à Fontaine St-Perne, (Langueux), et sans doute à St-Paër (Planguenoual).

SAINTE-POTAN : à La Motte.

SAINTE-PRESTAN : inconnu, à St-Plestan (Planguenoual).

SAINTE-QUAY : à Planguenoual, à Trégueux (C), à Plélo ; le Boulevard Clemenceau, à St-Brieuc, se nommait autrefois : Chemin de St-Quay.

SAINTE-QUENEUC : à Quessoy.

SAINTE-QUIDIC : à St-Caradec.

SAINTE-RECENT : inconnu, à Lanrelas.

SAINTE-RIOC : à St-Rieul (Hénanbihen, Pléneuf).

SAINTE-RIVEUL : à Plénée-Jugon.

SAINTE-RIVILEY : obscur, dérivé peut-être du nom précédent (cf. aussi St-Rivoal), à Trégueux.

SAINTE-RONAN : remplacé par Saint René à St-René (Hillion).

SAINTE-RUMEL : inconnu, à Plémet.

SAINTE-SAMSON : à Hénanbihen, à St-Mélor.

LES SEPT SAINTS : les sept Saints bretons sont honorés à la chapelle Notre-Dame de la Croix à Erquy. Ils étaient priés autrefois à St-Laurent (Yffiniac) et à Notre-Dame du Haut (Trédaniel).

SAINTE-SINIAU : à Seigneux (Plouvara), en 1225 ; ecclesia Santi Siniani (Couffon, E.C.D.N., 1946-1947), ce nom de Saint est présent dans le nom de la commune de Tressignaux (C.-du-N.).

SAINTE-SULLIAC : à Léhon.

SAINTE-SULLIEN : à St-Rieul.

SAINTE-THEO : à Plouguenast.

SAINTE-THIA : obscur, à Collinée, en 1555, St-Quéau (Couffon, E.C.D.N., 1938, Article Collinée).

SAINTE-THURIAU : à St-Uriac (Corseul), anciennement St-Teuriau, A St-Thuriau (Plélo).

SAINTE-TRILLAC : à Sévigiac, à Trémuson. A rapprocher sans doute du nom précédent dont on trouve parfois la variante : Tria.

SAINTE-TUDY : à St-Udy (Plessala), en 1255, St-Dudy (Couffon, E.C.D.N., 1940, Article Plessala).

SAINTE-URIELLE : nom d'une ancienne Trève dépendant de Trédias.

SAINTE-UNET : à Laurenan, noté parfois : St-Donat, on trouve dans la chapelle à la fois les statues de Saint Donat et de Saint Idunet (Couffon, E.C.D.N., 1950, p. 65).

SAINTE-VOLON : à Plédran.

SAINTE-YVES : à Poteau St-Yves (St-Gilles Vieux Marché) et à St-Halory (Pordic). Halory était le nom de famille de Saint Yves.

SAINTE-YVI : à St-Avit (Plélo), ancien St-Yvy. (Inventaire des Archives des C.-du-N., II, p. 219).

SAINTE-YVIEC : à St-Martin des Prés.

SAINTE-YVIAN : à Quessoy.

III. LES FORMATIONS NORDIQUES

Si l'on ne tient pas compte des termes d'origine nordique passés dans le parler local et employés couramment dans notre région, les toponymes de ce type ne sont guère nombreux :

CESSON : à St-Brieuc, a été souvent expliqué par le nom de personne germanique : + saxon. Cette interprétation est phonétiquement valable.

GUERCHE : du norois : + werka : fortification ; à La Guerche (Tréilvan, Plélo), et à La Guerchaas (Allineuc).

MONTJOIE : du germanique : + mund-gawi : protection du territoire, éminence fortifiée. On nommait ainsi des édifices de petite taille sur la route de Paris à St-Denis, les porteurs du corps du roi défunt s'y arrêtaient. Ce thème n'a qu'un seul représentant : Montjoie, à Langueux.

HOGUE : du scandinave : haugr : colline, à La Hoguette (Ruca), diminutif.

IV. LES NOMS DE LIEUX ROMANS

Nous entendons par : noms romans, tous les noms en usage courant dans l'ancienne langue française, ces noms d'origine souvent diverses : celtique, germanique ou latine, seront étudiés sous cette rubrique. Comme pour les lieux-dits celtiques, nous n'illustrerons chaque thème toponymique que de quelques exemples choisis parmi les plus significatifs.

A) LA NATURE DU SOL

ARDILLE : forme ancienne de : argile ; suivi de suffixes à L'Arduillère (Dolo, Pluvin, Trémeur) et à L'Artilleais (Plestan).

CONREE : motte de terre, à La Conrée (Planguenoual).

SABLON : terrain sablonneux à Les Sablons (Matignon).

GRAVELLE : diminutif de grève : gravier, à La Gravelais (Guitté) et à Gravellet (L'Hermitage).

PIERRE : petra, en latin : pierre donne avec le suffixe : onem : perron, en ancien français : bloc de pierre, à Le Perron (Crehen, Plédéliac, St-Lormel) ; ce même mot, avec le suffixe : etum, donne : Le Perray (Lescouët-Jugon, Maroué, St-Glen, Trégueux) et Le Perret (St-Jacut du Mené) ; endroits pierreux ; on a, dans le même sens, avec le suffixe : aria : La Perrière (Hénanbihen, Hénon, Pléven), Pérouse (St-Igneuc) présente le suffixe : oca, et La Perruche (Plumaugat), le suffixe : ucia, Perruchet (Langueux) en est le diminutif.

GREE : terme d'origine celtique signifiant à la fois : terrain rocailleux et hauteur, la forme bretonne est présente à La Lande du Gras (Meil'n). Les différentes variantes romanes sont : Le Grés (St-Aaron), Le Gray (Trigavou), La Brousse du Gréz (Langourla).

B) LES ASPECTS DU TERRAIN

PODIUM : en latin, le sommet, à : Le Pied-Cortel (Ploubalay).

CRETE : au diminutif, à La Cretelle (Sévi-gnac).

HAUTIERE : l'éminence, en usage dans la plupart des communes. On trouve aussi : Le Hautrel (Landébia).

CHABOSSE : variante de Cabosse : bosse : à La Chabossais (Matignon), dérivé.

GROUIN : en ancien français : extrémité promontoire : à : Le Grouin (Plédéliac).

TERTRE : Le Tertre (Langueux) est un diminutif. Le Tertre Barré (Langueux) fut sans doute un promontoire fortifié.

PARADIS : formation poétique pour : hauteur, à : Le Paradis (Dinan, Guitté, Hénanbihen, Ploubalay).

ENFER : le contraire du toponyme précédent, formé à partir du latin : Inferior : ce qui est en contre-bas, à L'Enfer (Plédran, Ploasne).

CROLEE : en ancien français : la fondrière : à La Crôle (Plessala), à La Crôle (Lanfains).

C) L'EAU

GROGNE : du celtique : gron : marécage, à Grogne (St-Alban) et Grognet (Sévi-gnac).

BOURBON : dérivé de l'ancien français borbe : boue, lui-même venant d'un thème celtique : à : Les Bourbonnes (Plédran (C), St-Brieuc (C)).

BIGNON : source, toponyme très fréquent.

NOE : mot d'origine gauloise : la plaine humide : à La Noé Parfonde (Yffiniac) ; la Noé profonde, La Noëtte (Pleuc, Plessala) et Les Noëtes (Plumaugat) sont des diminutifs.

MARGAT : boue, à Margat (Caulnes).

MOUILLE : endroit humide, à Mouille (La Motte).

BOUILLE : boue, à La Bouille (Merléac), Le Bouillon (Guitté), La Bouillonnière (Guitté, Hénansal, Langueux) et La Bouillace (St-Caradec) sont des dérivés.

MERDREL : l'endroit fangeux, à Merdrel (Plébouille).

MARCHIX : le marais, à : Le Marchix (Bourseul, Dolo, Jugon, Morieux).

PISSOT : la petite source, l'endroit humide, à Pissot (Hénon).

PATOUILLE : l'endroit boueux, à : Les Patouilles (St-Aaron) et à : Le Patrouillet (Lescouët-Jugon).

CASSIERE : partie basse et humide d'un champ, à La Cassière (Hillon).

GACEL : en ancien français : le marais à : Le Gacel (Tréllivan), à : Le Gasset (Ploufragan), au pluriel à : Les Gassiaux (Trébray).

PALUS : le marais, au diminutif à Palluée (Trigavou).

CROSNE : en ancien français : le trou d'eau : à : Les Crosnières (Maroué), dérivé.

SOULLEUX : le bourbier, à : Le Soulleux (Trévé, Grâces-Uzel).

PUITS : la variante dialectale est Puce, à : Les Pucés (Maroué) ; Pusset (Erquy) et Pucel (Sévi-gnac) sont des diminutifs.

CHANET : le canal, à : Le Chanet (Etables).

FONTAINE : la petite fontaine se dit : Fontaine, à : Le Fonteny (Plaintel, Allennes) ; au pluriel : Les Fontaineux (Plaintel).

RUSEL : le ruisseau, à : Le Ruset (Le Gouray, Yffiniac) et à : Les Evales (Morieux).

RIGOLE : canal d'irrigation, à La Rigole (St-Glen) et à Rigollet (Plumaugat), diminutif.

EVE : Eau, le ruisseau, à : Les Evés (Ploasne), et à : Les Evales (Morieux).

YVEL : réservoir d'eau, à rattacher au thème précédent : à L'Hivet (Lanrelas).

RAZ : courant d'eau, à Raz-Michel (St-Quay) ; à côté du lieu-dit St-Michel.

TALARD : mot d'origine celtique, en ancien français, talus, levée de terre, digue, à : Le Talard (Hénansal (C)).

BARDEAU : en ancien français : batardeau, à : Les Bardeaux (Ruca (C)).

ETANCHET : la mare, à L'Etanchet (Le Hinglé).

MARETTE : la petite mare, à La Marette (Caulnes).

LOU : le lac artificiel, à : Le Lou (Guitté) et à : Le Loup (Dolo), (V).

COUAILLE : de Caudalla, la petite queue, extrémité d'un étang, à sac pendant la saison chaude : à La Couaille (Lescouët-Jugon).

DOUET : le lavoir, à : Les Douets (Broons), Le Douët (Ruca) et La Douëtée (Tréllivan) sont des diminutifs.

BUERIE : le lavoir, l'endroit où l'on fait des « biées » : à La Buerie (Le Quillio).

BUHARAY : le lavoir, à Buharay (La Bouillie) et à La Buharais (Hillon).

VIVIER : la mare où l'on conserve le poisson : à : Le Vivier (Hénansal).

HIEZ : mot d'origine celtique, en français moderne : bief, à : Les Biez (St-Michel-de-Plélan).

BONDE : pièce de bois qui retient ou laisse écouler l'eau d'un étang : à La Bonde (Trévé).

D) LA VÉGÉTATION

TOUCHE : en ancien français, ce mot désigne à la fois une hauteur et un petit bois : toponyme très fréquent, signalons : La Touche à La Vache (Crehen) possédé par la famille : La Vache à partir du XIII^e siècle (Poud, p. 85) ; La Touche-Sauvagère (Plénée-Jugon) à la famille Sauvaget (Pent, p. 160) ; Les Touchettes (Broons), diminutif.

BOSC : bois, à : Le Bos (Plestan), à Boschet (Caulnes), diminutif, et à Boschiaux (Penguilly), diminutif au pluriel.

BREIL : mot d'origine celtique, signifiant : petit bois, à : Le Breil (Hénansal), à : Le Breuil (Broons).

GAUT : du germanique : wald : la forêt, à : Le Gaut (Erquy), Gautrel (Trémeur), semble être un diminutif.

FOIL : dérivé de follum, la feuille en latin, désigne sans doute un endroit boisé, à : Le Foil (Plédéliac).

FOILIE : appartient à la même famille que le mot précédent, mais ce mot signifie aussi : construction coûteuse et inutile. Il est difficile de trancher entre ces deux sens : à La Foilie (Ervan, Le Gouray).

TRONCHET : l'endroit où il y a des troncs : à : Le Tronchet (Ploufragan).

BOUFFEL : en ancien français : bouquet d'arbres ; au pluriel à Bouffaux (Trévé).

HALLIER : endroit où il y a des buissons touffus, à : Les Halliers (Lantic).

TAILLIS : la racine de ce mot se rencontre à : Les Tailles (Illifaut).

PLANTIS : le bois, à Le Plantis (Plumaugat).

PLANCON : en ancien français : tronc ; La Planconais (Langourla) est l'endroit où il y a des troncs.

HERBRET : de + Arboretum : l'endroit où il y a des arbres : à L'Herbret (Ploasne).

BROUSSE : les broussailles : à La Brousse (Allineuc) et à La Broussette (Trébas), diminutif.

CLAIRIERE : à La Clairie (Plémet), à : Les Clairiaux (Merdignac), pluriel.

RABINE : allée bordée d'arbres : à La Rabine (Yvignac).

MAIL : promenade plantée d'arbres, à : Le Mail (Plédran (C)).

BALIVEAU : plant de belle venue, à : Le Bois des Baliveaux (Ploufragan).

RAGOSSE : arbre d'émonde, vieux arbre sans valeur ; Ragotière (Pluduno) est un dérivé.

BOULEAU : le toponyme : Boulaie est très fréquent. La Bouille (Tréllivan), dérivé de l'ancien : boul : bouleau, signifie comme Boulaie : l'endroit où poussent des bouleaux.

HETRE : le terme dialectal est : fou, feu, à : Le Feu (Sévi-gnac), Fouteau (Trémeur) est un diminutif qui se retrouve en dérivation à Foutelaie (St-Jouan).

COUDRIER : le terme primitif est : Cou-dre : à La Coudre (Allineuc, Bréhand), l'endroit où il y a des coudriers se nomme : Le Coudrais : toponyme très fréquent.

PEUPLIER : le latin : albus : blanc se reconnaît dans le nom du peuplier blanc : l'aubier à Maroué.
L'endroit planté de trembles se dit : Le Tremblay (Mégrit). La Trémouille (Langueux) présente un dérivé en « IA » de tremulus : le tremble.

Léard, Liard, désigne le peuplier noir, à : Le Bois-Liard (Sévigac).

CHENE : le toponyme : Chénaie, est très courant. Le Chénot (Corseul, Plurien) est le petit chêne.

Le Rouvre, du latin : Robur, est une variété de chêne : à La Rouvrals (Langourla, Rouillac).
Drouet signifie aussi : chêne dans notre région, à : Les Drouétiers (Evran).

ORME : à L'Orme (Trévron, Quessoy) ; à Lormel (Pommeret, St-Aaron) ; à Lormel (St-Lormel), diminutifs. Les Lormes (St-Brandan) présente une agglutination de l'article. L'Ormelet (St-Alban) et Le Hourmelin (Planguenoual) sont des doubles diminutifs.

SAULE : Sautre est le terme dialectal : à La Saudre (Piédran), à La Saudrette (Mérillac, Tramaïn), diminutifs. Les « Sautraies », endroits où poussent des saules sont très nombreuses.

THIEUL : le terme moderne est un dérivé du mot primitif : Le Thieil (St-Potan) ; avec un suffixe : La Thiolas (St-Jacut-du-Mené).

HOUS : les « Houssais », « Houssaye », etc., sont courantes, on trouve aussi Le Houssa (Piédellac).
Le houx porte aussi le nom d'Orfeuill, la feuille dorée : à l'Orfeuill (St-Vran) et à l'Orfeuillet (Pléhérel).

BUIS : La Boissière : endroit où pousse le buis, indique une occupation romaine : à La Boissière (Allineuc, Calotquen, Plainel, Plancôt, St-Jouan, Yvigac), à : Les Boissières (Plurien, St-Brieuc), à La Grande Boissière (Corseul). La Buzardais (Corseul) et La Buzardière (Le Quiou) sont synonymes de boissière.

AJONC : le mot dialectal est : Jan : en composition à La Janais (Créhen, Taden). La Jeannette (Pléneuf) est un diminutif.

GENET : à : Les Génétals (Lantic).

JONC : un lieu où pousse le jonc se nomme : Les Jonchets (Plévenon).

ROSEAU : le nom primitif : Ros, se rencontre en composition à La Rosais (Dolo), à La Roselais (Hénon).
Arrondel signifie aussi roseau à Arrondel (Hénon).

CRESSON : anciennement : Berle : à La Berlière (Piédran C).

BRUYERE : à Brière (Illifaut) et à La Bruquerette (Ereac), diminutifs.

GLAIEUL : en ancien français : Glajeuil : à : Les Gléjollets (Bréhand C) et à La Glageolais (Planguenoual).

CAILLIBOTTE : nom dialectal de l'Obier : à La Caillibotais (Plouer).

CORMIER : à : Le Cormier (Caulnes).
merais (Hénansal).

CORMIER : à Le Cormier (Caulnes).

CORNOUILLIER : la variante : Cornouaille est attestée : à : Les Cornouailles (Erquy, Le Gouray).

NEFLIER : anciennement : Meslier : à : Le Mesle (St-Julien) et Le Mélier (Plouer).

CERISIER : le terme dialectal est : Le Badier (Sévigac).

POIRIER : une variété de poires sauvages se nomme : Bézille : à Béziers (Créhen).

PRUNIER : La Blossais (Hénon) et Les Blossières (Plumaugac) sont des endroits où poussent des prunes sauvages. Les Cahuettes (Hénansal) est un nom dialectal de la prune sauvage.

RONCE : Le fruit de cet arbuste est nommé : mirre sauvage, d'où le nom de murier : à : Les Mouriers (St-Aaron).

OUILLETTE : cette sorte de Pavot d'où l'on extrait de l'huile a donné son nom au lieu-dit : Olivet (Boursouil).

E) LES ANIMAUX

TANIERE : à : Les Tesnières (Plémy).

NID : à : Le Nid (Erquy, Hénon).

LOUP : à : Le Loup Pendu (St-Launenc), trophée de chasse que l'on exposait et qui était destiné à effrayer ses congénères. Le repaire des loups se nomme : Louvre (Bobital, Ploufragan), La Louvière (Plumaugac).

RENARD : goupil, en ancien français : à La Goupillière (Boursouil, Plainel, Pluduno, Taden).

CHOUETTE : anciennement : Chouan, à La Chouannière (Landéhen, Léhon, Plémeuc).

ALOUETTE : diminutif du primitif : Aloue que l'on trouve sans doute dans : Chanteloup (Languedias, Corseul, St-Igneuc) à moins que ces toponymes ne soient des formations ironiques : Chante-Loup, mais cette explication, souvent donnée, semble moins satisfaisante.

PIE : à Chantepie (Plémeuc, St-Lormel).

CORBEAU : dérivé de Corb : à La Corbière (Plémeuc, St-Jacut-du-Mené).

ABELLE : ou mouche à miel : à : Le Jardin aux Mouches (Ploufragan C).

FOURMI : à Fourmouise (La Méaugon), au cadastre : La Fourmouise.

GRILLON : en ancien français : Grésillon : à : Les Grésillons (Plélan).

AVOIR : nom donné autrefois à l'ensemble du bétail : Le Champ à l'Avoir (Lamballe, Moncontour) sont les places où se déroulaient les marchés aux bestiaux.

ANE : à L'Anerie (Broons, Lancieux).

OIE : se dit : Pirote dans la région : La Pirotais (Brusvily).

F) LA FÉODALITÉ

SALLE : château : Les salles-Dolo (Ploufragan), sans doute à la famille Dolo (Pent., p. 154) : La Salle-Villéon (Planguenoual), possédée au XV^e siècle par la famille de La Villéon, (Pent., p. 155).

COUR : fortification, à La Vieille Cour (Merdignac).

BARRICADE : retranchement, à La Barricade (Loudéac, Plémeuc).

GARDE : poste de garde, forteresse : à La Garde (Evran, Maroué, St-Rieul, Taden).

BRETECHE : rempart, ouvrage de défense, à l'origine : fortification à la mode des « Bretons » : à La Bertache (Corseul).

CHATELET : diminutif de château : à : Les Châtelets (Ploufragan). Château-Gaillard (Ploufragan, St-Jacut-du-Mené) est synonyme de château-fort.

ESTAL : à un sens très général en ancien français : position, demeure. Précédé de l'adjectif : dur ; il peut désigner une fortification : à Durétal (L'Hermitage, Hénansal C).

ROCHE : le nom de l'accident de terrain ayant servi de base à une fortification est adopté, par extension, par la fortification elle-même : La Roche (Lancieux) ; Rochefort (Trigavou), la roche forte ; La Roche-au-Lion (Maroué), occupée par la famille de la Roche au XV^e siècle (Pent., p. 119).

GUETTE : poste de garde : à La Guette (Plémeuc, Plestan, Pommeret, Plémeuc).

FERTE : à la position forte, du latin : Firmitate : à La Ferté (St-Lormel) et Le Fertay (Guilté).

CUVE : synonyme de douve, indique sans doute la présence d'un ancien château-fort : à La Cuve (Pordic).

DOUVE : à le même sens que le précédent : La Douve (Allineuc) et Les Douves (Coëtlogon).

MOTTE : fortification de type primitif : à La Motte-es-Pugneux (La Bouillie), à la famille Le Fugneux (Pent., p. 84) ; Le Motay (Plumaugac, Trémeur) est un dérivé.

PLESSE - **PLESSIX** : clôture de branchages, fortification sommaire : à La Plesse (Bréhand, Broons, Caulnes, Coëtlogon) ; à Plessicot (Hénon), à la famille Cottes (Pent., p. 105).

CHATELLIER : dérivé de château, souvent ce nom est porté par des ateliers primitifs et fortifiés : à Le Chatellier (Laurenan, Boursouil).

BELOUARD : forme ancienne de bolre : boulevard, nom primitif du rempart : à rue De Belloir (Broons), à carrefour du Bellouard (Lamballe).

NOBLESSE : nom populaire donné aux manoirs : à La Noblesse (Plélan, St-Julien).

GLORIETTE : nom parfois porté par les habitations somptueuses : à Gloriette (St-Maudéz).

VICOMTE : terre appartenant à un vicomte : à La Vicomté (Piédellac).

DUCHE : terre appartenant à un duc : à La Duché (Landébia).

FOUR : les paysans devaient utiliser : Le Four Banal, la rue du Chapitre à St-Brieuc se nommait autrefois : rue du Four du Chapitre.

COLOMBIER : à l'origine, seuls les nobles avaient le droit de posséder : Le Colombier (Erquy, Hénon).

FUIE : petite volière : à La Fuite (Pléhérel).

DOUAIRE : possessions des veuves nobles : à Douaire (Trédias).

ECHAPT : s'applique plutôt aux héritages des rentes roturières : à : L'Echapt (Léhon).

JUSTICE : endroit où se dressaient les fourches patibulaires : à La Justice (St-Brieuc C).

PILORI : poteau où étaient exposés les gens qui s'étaient rendus coupables de délits : à : Le Pilori (Langueux C) ; la place du Général de Gaulle à St-Brieuc se nommait autrefois : Place du Pilori.

COUTUME : droit de péage perçu en échange de l'utilisation des halles : La Coutume (St-Glen, Yvigac).

TREPAS : droit de passage sur un pont : à : Le Trépas (Hillon).

CORVEE : travail obligatoire pour l'entretien des routes : à La Corvée (St-Brieuc, St-Cast).

CENS : impôt versé par le paysan pour cultiver ses terrains : à La Sencle (Hénon), à La Censle (Landéhen).

FRANCHISE : terre non soumise à certains impôts : à La Franchise (Erquy), à : Le Champ Franc (St-Brieuc C).

ALLEUX : héritage bénéficiant de la franchise : à : Les Alleux (Plémy, Taden, Trévron).

QUINTAINE : jeu ancien qui consistait à frapper un mannequin ardeur qui pouvait asséner un coup terrible au joueur maladroit qui ne le touchait pas au bon endroit : Rue Quinquaine (St-Brieuc) est une déformation de ce nom.

G) LA RELIGION

PRIEURE : le toponyme : abbaye, est très courant ; prieuré, dépendance d'une abbaye, petit monastère, est beaucoup moins : à Prieuré (Mégrit) et à : Le Prieuri (Sévigac).

MONTIER : forme populaire de Monastère : à : Le Montier (Quessoy).

NONNE : Le Pré de la Nonne (Vildé-Quingalan C) et Le Jardin de la Nonne (Piédran C), furent des terrains possédés par des religieuses.

MOINERIE : possession d'un monastère, soit édifices religieux soit bâtiments agricoles appartenant à des moines : à La Moinerie (Les Champs-Géraux, Illifaut, Lanfains, Plévenon, Yvigac).

TEMPLE : possessions des Chevaliers de l'Ordre du Temple : à : Le Temple (Hénansal), Lanfains, Mérillac, Plébouffe, Plémy, Plénée-Jugon, Plémeuc, Plémeuc, Plumaugac, St-Alban, St-Jouan, Tramaïn), à : Le Temple d'en Haut (Lescouet-Jugon), à La Tempérie (St-Donan), sans doute pour La Tempérie (Coffon, E.G. D.N., 1946-1947).

HOPITAL : après la dissolution de l'Ordre du Temple, un bon nombre de ses maisons furent occupées par les Hospitaliers de Saint Jean de Jerusalem dont les toponymes suivants rappellent la présence : L'Hôpital (Boursouil, Landébia, Plébouffe, Piédellac, Pléhérel, Quessoy, Quintenic, Langueux, Matignon, Plurien, St-Aaron, St-Potan) à : Les Hôpitaux (Erquy).

VILDE : Villa Del : la Ville de Dieu, nom souvent porté par les communautés de Templiers : à Vildé-Bouétard (Corseul) et Vildé-Goëlle (Quévert) qui sont bien des anciennes possessions de Templiers. La Vildé (Plouer) dépendait de la Commanderie d'Yvigac.

CHAPITRE : à rue du Chapitre (St-Brieuc), le chapitre de la cathédrale de St-Brieuc y possédait un four banal.

VICAIRE : à rue Vicairie (St-Brieuc) en 1822, rue au Vicaire (A.E.B., I, p. 398). Le vicair (Curé) de la paroisse de St-Michel y habitait.

MALADRERIE : institution charitable, hôpital : à La Maladrerie (Caulnes, Pléoc, Plumaugat), La Maladrerie (Hénon, Languevan, Plédran, Plessala, St-Juvat, Trébry).

MADELEINE : Ste Marie Madeleine était la patronne de tous les affligés, Madeleine signifie : hôpital : à La Madeleine (Matingon, Piancoët, Ploubalay). La rue St-Vincent-de-Paul à St-Brieuc se nommait encore récemment : rue Madeleine, le premier hôpital de la ville de St-Brieuc était construit à cet endroit.

CAQUINERIE : quartier réservé aux lépreux et à leurs descendants : à La Caquinerie (Trédaniel (C), et à La Coquinerie (St-Brieuc) (C) (sic).

CORDERIE : quartier des cordiers, métier souvent exercé par les lépreux : le quartier de la Corderie à St-Brieuc voisine avec le lieu-dit : La Coquinerie ; on trouve des Corderies à Erquy, Maroué, Planquegnoul, Plélo, Pléneuf, Quessoy et Ruca.

FABRIQUE : conseil de laïcs qui aidait le clergé pour les questions matérielles : La Fabrique (Ploufragan) (C). La Fabrique (Bréhand (C)) sont des terres appartenant à la fabrique.

DIME : impôt variable selon les lieux et les époques, qui devait être versé au clergé : à La Dime (La Bouillie, Coëtmieux).

MARTRAY : cimetière : à place du Martray (St-Brieuc), à : Le Martray (Trémolér, Moncontour (C), Ploufragan (C), Yffiniac (C)).

CROIX : on accrochait des rameaux de buis : à La Croix Boissée (Hillion, Tréfumel) et à La Croix Boissière (Trigavon). La Croix Mathias (St-Brieuc) rappelle le souvenir de Monseigneur Mathias de la Romagère, évêque de St-Brieuc qui la plaça à cet endroit.

Quelques noms évoquent aussi la religion :

SEPUICRE : à : Le Sépulcre (Plériat) fut sans doute une possession des Templiers.

LORETTE : à Lorette (Le Quillio) où se trouve une chapelle : Notre-Dame de Lorette.

PITIE : à Pitié (Boquého), où l'on rencontre une chapelle : Notre-Dame de Pitié.

NAZARETH : à Nazareth (Piancoët).

Citer le nom de tous les Saints rencontrés dans les noms de lieux-dits serait très long et ne présenterait qu'un intérêt relatif, mentionnons seulement quelques noms intéressants :

SAINT-GALLÉRY : à St-Galléry (Matingon), dépendance de l'abbaye St-Valléry-sur-Mer.

SAINT-BRICE : à St-Bry (Plélo), anciennement St-Brice (Inventaire des Archives des C.-du-N., II, p. 219).

SAINT-JAMES : à St-James (Tressaint), forme populaire du nom de Saint Jacques.

SAINT-LADRE : à St-Ladre (Quintin), forme populaire du nom de Lazare.

SAINT-JORET : à St-Joret (St-Caradec), diminutif du nom de Saint Georges, St-Jores (Manche), St-Joire (Meuse) sont des anciens : Sanctus Georgius.

SAINT-MAIGNAN : à St-Maignan (Pléoc), peut être une déformation de Saint Aignan, Saint était remplacé souvent autrefois par le mot Dom, Dom Aignan aurait pu être mal coupé en Dom Maignan puis rendu plus tard par : Saint Maignan.

SAINT-LAURENT : à St-Rolland (Boursseul), sur la carte de Cassini : St-Laurent.

SAINT-SEPULCRE : à St-Sépulcre (Erquy), ancienne dépendance des Templiers de Carentoir (Morbihan).

TRINITE : à La Chapelle-Trinité (Bréhand), pour : Chapelle de la Sainte Trinité.

H) L'HABITAT RURAL

PORTE : ensemble de l'exploitation agricole : bâtiments d'exploitation et maison d'habitation : ce toponyme est très courant, mentionnons : Les Fortes Piques (Maroué), à la famille Plouvaux (Ecl. II, 113).

HOTEL : maison d'habitation, terme très fréquent, au pluriel à : Les Hôtels (Al-leneuc).

METRIE : contraction de Métairie : à La Metrie (Caulnes, La Landec, St-Simon).

HEBERGEMENT : logement : à l'Hebergement (Corseul).

CHEZE : du latin : casa : maison : à La Chéze (Plestan, Trémorrel).

MESNIL : diminutif venant du latin : mansio : maison : à : Le Mesnil (Plessala, Plesnasne).

BURON : chaumière en ancien français : à : Le Buron (Pommeret). Buret (Pléneuc-Jugon), Bourienne (Langueux) doivent sans doute être rattachés à ce thème.

MADRAY : terme dialectal signifiant : maison faite de torchis : à : Le Madray (Pommeret, Plédran).

SOUBITE : ou Subite, signifie dans notre région : vieille chaumière : à La Soubite (Trévenec).

BAUCHE : sorte de pisé, de torchis : les maisons construites avec ce matériau se nomment : La Bauchée (St-Brieuc) et La Baucherie (Loudéac).

LOGE : cabane : à Les Loges (St-Gilles-du-Méné, St-Carné).

LATTE : matériau de construction qui a pu donner naissance aux toponymes suivants : Fort La Latte (Plévenon), Le Latay (Guernoc).

CHAFFAUD : assemblage de poutres : à : Le Chaffaud (Pledéac, St-Carné).

BORDE : petite maison : à : Les Bordes (Hilliau).

TENUE : exploitation agricole : à La Tenue (Plélin, Rouillac, St-Donan).

MEZIERE : mesure : au diminutif à : Les Mézerettes (Brusvilly).

SAISINE : en ancien français : possession : à : Les Saisines (Trémorrel).

CHALONGE : de Calumnia : propriété dont la possession est sujette à discussion : à : Le Chalonge (Mégrit, Trébedan, Trévron).

HUIS : porte, au diminutif à L'Huisset (Hé-nanbihen).

VILLE : ensemble de maisons, toponyme extrêmement courant dans la région : au diminutif à La Villette (Corseul, Plaintel), à Les Villots (Léhon), à La Villain (Trébry).

VILLIERS : dérivé du mot précédent et de même sens : à : Les Villiers (Plédran) (C).

BOURG : apparait au diminutif à : Le Bourget (Loudéac).

VICUS : au diminutif : Viculus : petit bourg : à Viel (Vildé-Guingalan).

I) LES STRUCTURES AGRAIRES

FROST : terre inculte : à : Le Frois (Hé-nansal, à : Tré-Crêhen), à : Le Froult (Plurieu), à Frau (St-Igneux).

GAST : endroit stérile : à : Le Gast (Erquy) ; La Gatina (Léhon, Sévignac) est un dérivé.

GUERET : la jachère : à : Le Désert (Pléneuf).

DESERT : endroit en friche : à : Le Désert (Calogony, La Landec).

FRECHE : terre en friche : à : Le Frêche (Coëtmieux, Le Fraiche (St-Gouéno), Les Fraichères (Langueux), dérivé.

GARENNE : lieu réservé au Seigneur pour la chasse et par extension : terre non cultivée : à La Garene (La Chéze).

COMMUN : terres vagues, à la disposition de tous : à : Le Commun (Plorien, Languedias).

ISSUE : semble avoir le même sens que le terme précédent : à La Belle Issue (Hénon, Ruca).

ESSART : lieu défriché : à : Les Essarts (Allineuc) et avec agglutination de l'article : Lessart (Broons).

ECOBUE : terre défrichée au moyen du feu : à l'Ecobu (Trégomar).

ROMPEE : en ancien français : terre nouvellement défrichée : à Rompées (St-Jouan de l'Isle).

PRISE : ou Prince : défrichement : à La Prise (Langast, La Motta), Les Princes (Plémet).

COUTURE : terre cultivée : à La Couture (Erquy).

ESMEE : terre ensemencée : à : Les Esmées (Pléstan).

CHAMPAGNE : ensemble de champs sans clôture : à La Champagne (Crêhen, Le Guillo).

LANDELLE : dérivé du mot : Lande, a dans notre région le même sens que Champagne : ce toponyme est très répandu.

POURPRIS : terrain enclos auprès d'un bâtiment : à : Le Pourpris (St-Alban).

PRE : au diminutif à : Les Préaux (Hé-nanbihen, Noyal) et à : Les Prataux (Pléneuc-Jugon).

OUCHE : terme d'origine celtique qui signifie : bonne terre : à L'Ouche (Yffiniac) (C) et à L'Euche (Landéhen).

AIRE : endroit situé auprès de la ferme : à : Les Aires (Landéhen).

JARD : le mot moderne : jardin en est dérivé : à Le Jard (Pluduno).

VEILLON : terre laissée momentanément en repes : à La Veillon (Quessoy).

DEVISE : champ divisé, parcelle : à La Devise (Plélin).

MERIAUX : étendue de terrain, variable suivant les lieux : à : Les Mériaux (Lanfains).

COINSON : champ qui présente des angles : coins : à : Les Coinsons (Maroué).

CORNIERE : coin, Le Clos des Trois Cornières (Langoula) (C) est un champ en forme de triangle.

ROUELLE : diminutif de Roue, champ de forme arrondie : à La Rouelle (Corseul, Trémorrel).

TRACIN : diminutif de trasse : halle, en ancien français : à : Le Tracin (Maroué, Meslin).

BUCHON : variante de buisson, halle : à : Le Buchon (Plédran) et à Buchonnet (Bréhand), diminutif.

CLAE : clôture, barrière : à La Clae (Broons, Eréac).

HAICHE : forme locale de haize : clôture : à La Haiche (Pleoc), à : Les Héches (Les-coët-Jugon) - La Hazate (Pléhérel, Pléoc), Le Huzais (Pommeret) sont des dérivés.

BONNE : borne, en ancien français : à : Les Bonnes (Ploufragan) (C).

CRUYERE : espace non cultivé laissé le long des haies : à La Cruière (Ploufragan).

CHARRIERE : espace non cultivé où les charrettes peuvent passer : à : Les Charrières (Quévert).

FORIERE : synonyme de Cruyère : à La Forière (Andel).

RECINE : à le même sens que le mot précédent : à Récines (Sevignac).

RAIE : sillon, le long sillon se nomme : La Longue (Yffiniac), Les Longues Raies (Cohiniac).

REAGE : sillon : à Longrée (Hillion).

RION : petit sillon : à La Rionnay (St-Juvat), dérivé.

BERGEON : sillon court : à : Les Bérgeons (Quévert, St-Aaron) ; à : Les Bérgeons (St-Brieuc).

COURSON : sillon court : à : Les Coursions (St-Brieuc) (C).

J) LES CULTURES

FROMENT : à Fromental (Lanvallay, St-Lormel).

ORGE : à l'Orgerie (Eréac) et à Longerie (Hé-nanbihen).

METEL : mélange de froment et de seigle : à : Le Clos Metel (Ploufragan) (C).

GABOREL : synonyme de Metel : à Gaborel (Plouguemart), au pluriel à Gaboriaux (Trémorrel).

BETTE : betterave : à : Les Bettes (Noyal), à : La Vigne (Bréhand, Broons, Hé-nansal, Hénon, Hillion, Langoula, Lanre-las, Matingon, Pledéac, Pléneuf, Ploufragan, Sévignac, Ruca).

LIN : l'endroit où pousse le lin se nomme Les Ligneriers (St-Brieuc).

TABAC : le nom ancien : pétun, se rencontre à Pétunerie (Langueux).

ECOT : bout de paille qui reste en terre après la récolte du blé ; en dérivation : à L'Ecotay (Brusvily, St-Trimoël).

ETOUBLE : chaume ; à : Les Etoublés (Plédran) (C).

GODET : mesure de grain ; à : Le Godet (Plédéliac).

TOISE : mesure de longueur ; à La Toise (Taden, Pordic, St-Denoual).

K) LES VOIES DE COMMUNICATION

ANCIENNES VOIES : les anciennes voies se nomment : CHEMIN FERRE, nom de l'ancienne voie romaine de Carhaix à Alet dans la traversée d'Yffiniac ; CHEMIN CHAUSSEE, nom de la même voie à Hémanzal ; CHEMIN DE L'ESTRAT ; à Triguavou ; le lieu-dit : L'Estrat existe à Plumieux ; Estrat vient du latin : strata ; voie.

MILLIAIRE : borne qui jalonait les voies romaines ; à Prairie du Milliaire (Triguavou) (C).

CHAUCHIX : variante de chaussée ; à : Le Chauchix (St-Gouéno).

ROUTE : Le Routin (La Bouillie) est un éminitif.

TRAVERS : chemin de traverse ; à Travers d'En Bas (Erquy) ; au diminutif à : Le Traversin (Plumaugat).

VIETTE : la petite voie ; à La Viette (Collinée).

GRIPPEL : côte ; à Grippel (Plumaugat), au pluriel à Grippiaux (Plancoët).

ROQUET : côte ; à : Le Roquet (Ploufragan).

CROISEE : carrefour ; à La Croisée (Le Guildo, Plestan).

RENCONTRE : carrefour ; à La Rencontre (St-Julien).

CARROUGE : de + Quadrivium : carrefour ; à : Le Carouge (St-Launeuc), Le Carrouge (Ilifaut).

QUATRE VENTS : carrefour ; à : Les Quatre Vents (St-Garadec).

CROIX CHEMIN : formation parallèle au breton : crois-hent ; carrefour ; à La Croix-Chemin (Dolo, Pléboulle, Trédias).

ETOILE : carrefour ; à l'Etoile (Hillion).

GUÉ : un gué fait de pierres se nomme : Le Guépérois (Lanfains) ou Le Guéroux (Grâces-Uzel).

PONT : Le Pont-Pérai (Hénanbihen), Le Pont Péroux (Planguenoual), Le Pont-Perrin (Tressaint) sont des ponts de pierre. Le Ponceil (St-Maden) est un diminutif, au pluriel : Les Pontiaux (Pléneuf).

PLANCHE : passerelle de bois ; à : Le Pont des Planches (Hénanbihen), au diminutif : La Planchette (Le Cambout).

PAS : passage rudimentaire sur un ruisseau ; à : Le Pas (St-Brandan) ; à : Pas de Pierre (Pléudihen) ; La Passée (Pléio, Plérin) est un dérivé.

PERCHE : petite planche qui permet le passage au-dessus d'un ruisseau ; à La Perche (St-Brandan).

L) ACTIVITES DIVERSES DE L'HOMME

FERRIERE : l'extraction du minerai de fer ou son traitement se faisait à La Ferrière (Allineuc, St-Vran) et à Lafériere (Yffiniac).

MOULIN : leur fonction est précisée : Moulin à Tan (L'Hermitage) ; Moulin à Fouler (St-Gilles-du-Méné) ; Moulin Turquois est le nom porté à Erquy par un ancien moulin à vent. On nommait ainsi les moulins à vent parce que, croit-on, ceux-ci furent vus pour la première fois par les Croisés en Turquie. Quincaimpois (Lamballe) (C) — à qui qu'il en pèse —, Cache-Grain (Sévigat), Trompe-Souris (Binic), Moc Souris (Le Quiou) — Moque Souris — sont des formations métaphoriques qui s'appliquent à des moulins. Béchère (Corseul) et Chosel (Plémet) sont des types spéciaux de moulins ; le Chosel étant un moulin situé sur un étang artificiel.

FOUR : le diminutif est présent à Fourret (St-Judoce), à : Le Fournel (Pléboullé), à : Le Fournil (Landébia).

POTERIE : à La Poterie (Coëtmeur, Vran, Tramaun).

SALINE : à Salines (Matignon), à La Saline (Langueux) (C), à : Rue de la Saline (Erquy).

TANNERIE : à La Tannerie (St-Jean), La Tisserie (Le Guildo), La Tesserie (Plédran) (C).

ROUSSAGE : l'endroit où l'on faisait rouir le chanvre ou le lin se nommait : Routoir ; à : Les Rotoirs (Plouasne), Rotouée (Plénée-Jugon).

BLANDIERIE : on appelait ainsi les endroits où l'on faisait blanchir les toiles ; à Blandierie (Le Fœil), à La Blandierie (Merléac).

OUBLAIERIE : en ancien français : pâtisserie ; à L'Oublaierie (St-Judoce).

PECHERIE : à La Pécherie (Andel) et à : Les Pécheries (St-Bihy).

ENSEIGNES D'AUBERGE : Quelques auberges ont laissé leur nom à des lieux-dits : Le Pélécant (Gausson, Plestin, Pordic), Le Lion d'Or (Lanvallay, Lescouët-Jugon), Le Pot de Vin (Uzel), Le Dernier Sou (Hillion), La Corne de Cerf (Maroué).

LES RUES DES VILLES : rappellent le souvenir de vieux métiers : Rue aux Toiles (St-Brieuc +), La Rue Charbonnerie (St-Brieuc), Rue de la Lainerie (Dinan), Place au Fil (Loudéac), Rue de la Poissonnerie (St-Brieuc), etc.

M) L'ANTHROPONYMIE

Nombreux sont les noms de lieux dans lesquels un nom de personne entre en composition. Citons seulement les différents types de formations de ce genre :

A. — LE NOM DE PERSONNE EST JUXTAPOSE AU NOM DE LIEU : à La Noé-Derval (Broons), à la famille de Derval (Poud., p. 58) ; à : Le Gulmadeuc (Pléneuf), pour le Gué-Madeuc, à la famille Madeuc (Pent., p. 49) ; à Vaux-St-Cyr (Pléguér), à la famille de St-Cyr (Poud., p. 94), etc...

B. — LE NOM DE PERSONNE EST RELIE AU NOM DE LIEU PAR UNE PREPOSITION : La Motte-ès-Pugneux (La Bouillie), à la famille Le Pugneux (Pent., p. 84) ; La Touche-au-Prévoit (Plestan), à la famille Provost (Pent., p. 159).

C. — LE NOM DE PERSONNE EST SUIVI D'UN SUFFIXE : à La Boltarda's (Bourseul), à la famille Boustard (Poud., p. 18) ; à La Ferronnais (Calorguen), à la famille Ferron (Poud., p. 38) ; à La Forestrie (Corseul), à la famille Le Forestier (Poud., p. 37) ; à La Rollandière (Plumaugat), qui doit son nom à Rolland de Dinan, fondateur de l'abbaye de Beaulieu, (B. Rohidou, Panorama d'un beau pays, p. 509).

N) FORMATION POÉTIQUES

Elles sont le plus souvent très faciles à comprendre : Beauvais : la belle vue (Bréhand, Maré) ; Bon-Abri (Hillion) ; Malabry (Evran) ; Hurlevent (Erquy) ; Mirbel (Broons), du verbe mirer : regarder, indique un lieu où l'on jouit d'une belle vue ; Les Epivent (St-Mindeg), lieu où souffie, aspire, le vent ; Mouille-Pieds (Pluduno) ; Mouille-bras (Mérignac), où l'on se mouillait le bas du pantalon ; Mouille-Pouce (Plérin) ; Bien-Assis (Erquy), bonne position ; Bien-Y-Vient (Planguenoual), où tout pousse bien ; Casada (Grâces-Uzel) s'applique à un lieu autrefois très éloigné du bourg.

O) SOUVENIRS DE L'ETRANGER

Quelques noms rappellent des campagnes militaires — généralement des victoires — effectuées à l'étranger par les habitants du lieu : Malakoff (Plaintel, Hénon) ; Sébastopol (Plaintel, St-Cast) ; Montebello (Plédran) ; Magenta (Plédran) ; Bilbao (St-Alban) ; Le Tonkin (Trégueux).

APPENDICE N° 1 :

TOponymie Nautique

Signalons les termes les plus courants qui entrent dans la composition des toponymes nautiques :

MOR : la mer, en Breton ; à L'Ermot (Pordic) et à : Hermot (Morieux), de : ar mor ; avec chute de la consonne finale et évolution de la première voyelle (cf. l'évolution analogue : sarcophagum en cerueil). Mordreuc (Pléudihen) est : le passage (celtique : treuc) de la mer, on traversait l'estuaire de la Rance à cet endroit.

ENES : l'île, en breton ; à : Les Hebihens (St-Jacut-de-la-Mer), Ilot ; pour Enes binan : la petite île.

ROCH : en breton : le rocher ; dans la baie de St-Brieuc à Robein et à Rohinet.

GOULET : nom français signifiant : passage entre des rochers ; Le Goulet à Binic est un passage entre deux plages.

BANCHE : banc très dur de marne, par extension parfois ; quai ; à La Banche (Binic).

AMAS : ensemble de petits rochers, assez courant.

Signalons enfin les noms les plus fréquents mais dont le sens est clair : BASSE, PLATIER, BANC.

APPENDICE N° 2 :

LES NOMS DE RIVIERES

RANCE : s'explique par les gaulois + rine : bruit strident (Dotin, La Langue Gauloise, p. 89).

GOAS : en breton : ruisseau ; Le Gouët doit être rattaché à cette racine. Le Gouédic est un diminutif, de même que le Gouessant.

FROUT : en breton : le courant ; Le Frémur de la Presnaye est un grand (breton : meur : grand) courant ; Le Frouballay traverse Plouballay et contient comme ce nom de commune le nom du Saint fondateur ; Balay ; Le Proméné traverse la région du Mené.

DOUR : en breton : eau, est sans doute contenu dans le nom d'une rivière de la région de Quintin ; La Maudoune ou Maudour.

LENN : en breton : l'étang ; Le Leff est en 1202 ; Lem (A.E.B., IV, p. 50). Le Linon, affluent de la Rance, est un dérivé.

CAMOY : cette rivière de la baie d'Yffiniac contient sans doute le breton cam : courbe.

EVRON : se jette également dans la baie d'Yffiniac, on peut penser au mot gaulois : Eburon : l'If et faire le rapprochement avec le nom de la commune d'Yffiniac qui contient le mot breton : lvin : If.

RAZ : ce mot d'origine celtique est employé en français pour désigner un courant rapide ; Le Raz, ruisseau de la région de Pléboulle.

FLUOR : en latin : courant a peut-être fourni ; La Flora, ruisseau de Pléneuf.

RIEULLE : représente sans doute le diminutif du mot latin : Rivus : + Rivula : le petit ruisseau.

DEUXIEME PARTIE

REFLEXIONS sur L'INTERPRETATION

Les noms de lieux représentent des vestiges de civilisations disparues, vestiges aussi dignes d'intérêt que les monuments de pierre, par exemple. Ils résistent souvent mieux que ces derniers à l'épreuve du temps. Il y a, bien sûr, une certaine « usure » des noms de lieux. A côté de transformations phonétiques normales, les toponymes subissent parfois une déformation, due souvent, dans notre région, à la présence du bilinguisme.

Un nom de lieu celtique : Crecholen (Ploufragan) est rendu par le français : La Croix Chollin (De Courcy, Nobiliaire, I, p. 373). La déformation est parfois volontaire : St-Ronan (Hillion) se voit remplacé par St-René. Certains composés « hybrides » nous prouvent qu'on essaya parfois de traduire les termes celtiques. On ne réussit pas tout à fait à L'Épine-Guen (Ploufragan), le premier élément : spenn : l'épine, fut compris, mais pas le second. Certains néologismes datent de l'époque où le breton n'était plus compris : Montorin (Plaintel) où nous reconnaissons, juxtaposés, le français : Mont et l'un de ses correspondants celtiques : Toren, dérivé de Tor. La déformation consiste quelquefois en la chute de l'un des éléments : Lanjugon est simplement dit : Jugon, Grimolet (Ploufragan) est mis pour Saint Grimolet.

L'altération du nom de lieu est parfois plus importante : Erquy est l'ancienne « Rednea », « Farnum Martis » devint Corseul. Le nouveau propriétaire change quelquefois le nom de son domaine : la famille Gauteron remplaça le nom des Seigneurs anciens par le sien à Plessix-Gautron (Séviac), autrefois : Plessix-Bataille. Les « De Gouyon » firent de même à Launay-Gouyon (St-Potier), anciennement : Launay-Bosquen (Pent, p. 70). Ce phénomène de changement de nom est particulièrement sensible dans les villes. Des noms de rues intéressants sont parfois remplacés par des noms plus familiers aux contemporains : Le Champ-Jacquet (Dinan) est maintenant nommé : place St-Sauveur ; la rue Houvenagie (St-Brieuc) est l'ancienne Grande Rue des Marchands ; la place du Général de Gaulle (St-Brieuc) s'appelait autrefois : place du Pilon. Le changement ne fut pas toujours durable : à la Révolution, on entre-

prit de déchristianiser les noms de lieux. La forme révolutionnaire n'est guère de succès : St-Samson, St-Juvat furent Samson et Juvat ; St-Brieuc, St-Cast-de-la-Mer, St-Cast prirent respectivement le nom de Port-Brieuc, Isle-Jacquet et Hivry-Cast. Un même changement eut lieu dans les noms des rues : la place St-Sauveur (Dinan) devint place de la Concorde ; la rue St-Guillaume (St-Brieuc) se nomma rue Guillaume ; les rues Notre-Dame, St-Jean, St-Jacques, la place de la Croix aux Fèves (Lamballe) s'appelèrent : rue de la Montagne, rue de l'Égalité, rue J.-Jacques, place de la Carmagnole.

En dépit de ces quelques déformations, les noms de lieux nous surprennent par leur grande stabilité. Ils sont donc particulièrement précieux quand les témoignages historiques directs font défaut. C'est le cas pour l'histoire du peuplement de l'Armorique par les bretons émigrés vers le V^e siècle. A défaut de théorie solide, qui ne peut être formulée qu'à partir de plusieurs séries de preuves convergentes, les noms de lieux vont nous permettre d'avancer des hypothèses sérieuses sur ce problème important.

On admet que les noms en « Plou » et les noms assimilables en « Guic » donnent une assez bonne idée du peuplement de l'Armorique par les bretons. Ce terme se présente sous de multiples variantes : Plou, Flu, Pleu, Plé, etc. L'étude de la répartition géographique de ces variantes ne fournit pas de résultat intéressant. Notons seulement que la variante « Plé », rare en Basse-Bretagne, est particulièrement répandue en Haute-Bretagne. Dans son ouvrage sur « Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne », Largillière a prouvé que les créations de paroisses en « Plou », terme apporté par les émigrés, étaient antérieures aux grandes invasions normandes du X^e siècle. D'autre part, on considère que les noms en « Ac » sont des indices certains d'un peuplement gallo-romain. L'étude de la répartition de ces deux types de toponymes mérite donc d'être faite. (Voir carte à la fin de l'ouvrage). Huit communes portent un nom en « Ac » : Eréac, Merdrignac, Méridrac, Merléac, Rouillac, Sévignac, Yffiniac, Yvignac.

Les « Plou » ou assimilés sont au nombre de trente-six : Plaintel, Planguenoual, Pléboules, Plédéac, Plédan, Pléhérel, Plélan, Plélo, Plémet, Plémy, Plénée-Jugon, Pleneuf, Plérin, Plerneuf, Pléslin, Plessala, Plesstan, Pleudihen, Pléven, Plévenon, Pleuc, Pleuc, Pleussine, Ploubalay, Plouër, Ploufragan, Plougenast, Plourhan, Plouvray, Pluduno, Plunaudan, Plumagauc, Plumieux, Plurien, Plaine-Haute, Guitté. A l'exception d'Yffiniac et de Merléac, les noms en « Ac » sont groupés dans le Sud-Est de la région. Les noms en « Plou » sont inégalement répartis sur l'ensemble de la région, ils sont particulièrement nombreux auprès du littoral, mais ils n'apparaissent pas dans quatre grandes zones. Ils sont totalement absents dans la région du Sud-Est, où l'on a constaté une forte densité de noms en « Ac ». Les émigrés ne semblent pas avoir occupé cette partie du territoire. La région de Dinan ne contient aucun nom en « Plou », elle ne présente pas d'avantage de noms en « Ac », mais l'absence de noms en « Plou » s'explique cependant par la présence d'un fort peuplement gallo-romain à cet endroit ; c'est la région de Corseul, chef-lieu des Corrosolites. De nombreuses fouilles ont prouvé l'importance de cette ville, nous rouvrir l'imposant. Comme la précédente, la région de Lamballe, Moncontour, Collinée, ne présente ni nom en « Plou », ni nom en « Ac ». Les chartes anciennes nous apprennent l'existence à cet endroit d'une grande forêt dite : forêt de Lanmeur. Les bois de la Hunaudaye, de Cosron et de Maroué en sont les derniers vestiges. Un relevé des noms anciens de la forêt, des « Coet », des « Quilly », etc., confirmerait ce témoignage historique. La région de Collinée, de plus, région des monts du Mené, devait être difficilement accessible. Toute cette région fut sans doute peuplée plus tardivement. L'absence de noms en « Plou » dans la quatrième zone — Quintin, Uzel — s'explique par les mêmes raisons : la contrée était boisée et accidentée, au Sud surtout, et par là difficilement pénétrable.

Ces considérations nous permettent de penser que les bretons s'installèrent d'abord à l'écart des centres gallo-romains importants. Mais, la présence de noms en « Plou » aux abords des voies romaines et le petit nombre des noms de communes en « Ac », nous autorisent à dire que la densité de la population gallo-romaine ne fut pas aussi grande que l'on a prétendu.

Les noms en « Plou » donnent une bonne idée du peuplement breton à l'époque de l'émigration, mais, pour avoir une vision nette de l'importance de la période bretonne dans l'histoire de la Haute-Bretagne, l'ensemble des toponymes doit être pris en considération.

Les noms de communes sont en grande majorité bretons, bien plus, dans notre domaine, nous avons rencontré des lieux-dits bretons dans chaque commune, lieux-dits de plus en plus nombreux à mesure que l'on se dirige vers l'Ouest du département. La preuve de l'existence d'un peuple celtique dans la région n'est plus à faire, mais la toponymie peut nous apporter des lumières nouvelles sur la disparition de la langue bretonne de notre territoire.

On admet que les invasions normandes du début du X^e siècle furent une des causes

du recul du breton. Mais le passage de l'état linguistique du IX^e siècle à la situation actuelle ne fut certainement pas brutal. Des témoignages historiques nous en donnent la certitude. En 1422, le titulaire de la cure de Calorguen, auprès de Dinan, est « dispensé d'idiome breton » (Pocquet du Haut-Jussé, A.B. 1927, p. 242). Le fait est troublant mais ne prouve pas clairement l'existence d'un parler celtique à Calorguen à cette époque. La seconde édition du Dictionnaire de Bretagne d'Osée, publiée en 1843, nous apprend que l'on peut entendre à la fois le breton et le français dans les communes suivantes : Binic, Boquého, Châteaulaudren, Lanfains, Plaintel, Pleuc, Plouvray, Le Pœil, Plourhan, Plerneuf, Plélo, Le Les-Bréhan, Merléac, Quintin, St-Bihy, St-Brandan, Trégomeur, Trémair, Uzel. D'après le même dictionnaire, on ne parlait que le breton à cette époque à St-Comee et à St-Guen.

Le recul ne fut donc pas brutal. De quelle manière et à quelle date s'est-il produit ?

En 1289, un nommé « Petrus dictus Davodes » fait donation d'un fief situé « In parrochia de Plomagauc » — sans doute Plumagauc — à l'abbaye St-Aubin-des-Bois sise en Plédéac (A.E.B. III, p. 165). La présence d'un surnom breton : davodes ; le bavard, peut indiquer la persistance d'un parler celtique à cet endroit au XIII^e siècle.

Les noms en « Ker », peu fréquents avant le X^e siècle, apparaissent en grand nombre dans les chartes à partir de cette date. La langue bretonne était donc en usage à ce moment dans les communes où ces toponymes sont présents (Voir la carte) ; la plupart des communes de notre territoire contiennent des noms en « Ker », mais ces formations sont particulièrement nombreuses dans le Sud et l'Ouest du domaine étudié. Le breton s'est donc maintenu dans le Sud au moins jusqu'au X^e siècle. La fréquence des noms en « Ker » dans certaines communes de cette contrée permet d'affirmer que le peuplement celtique y était particulièrement important. Les innombrables noms en « Ker » à l'Ouest montrent bien que le breton y était encore parlé, il y a peu de temps. Pour la clarté de la carte, nous n'avons tenu compte d'ailleurs que des noms de lieux habités qui sont signalés dans la nomenclature des lieux-dits. Les toponymes rencontrés seulement dans les registres du cadastre ne sont pas mentionnés.

Comment expliquer la persistance du breton dans le Sud ? Cette région est particulièrement liée : dans cette partie du département se trouvent les monts du Mené et des forêts importantes. Cette région n'était autrefois traversée par aucune voie de direction Est-Ouest. La circulation à ce moment se faisait par Dinan, Juvat, partir de Rennes se faisait jusqu'au XVI^e siècle, Lamballe, St-Brieuc jusqu'au XVI^e siècle (Coulon, E.C.D.N. 1948-1949). Les grands travaux de voirie au XVIII^e siècle dans le département des C.-du-N. Les routes étant les voies de pénétration des langues, ce dernier point explique aussi la francisation du breton dans la partie Nord, où la densité plus rapide de la partie Nord, où la densité des noms en « Ker » est beaucoup moins forte. Nous comprenons évidemment dans l'appellation : « Ker », les noms en « Car », variante locale. La carte nous montre que les noms en « Ker » et les noms en « Car » sont employés à l'Est de St-Brieuc,

Feunteun : 13.
Fluor : 25.
Focil : 11, 19.
Folle : 19.
Fontenil : 19.
Fortière : 23.
Fou : 19.
Four : 21.
Fourmi : 20.
Fournel : 24.
Franchise : 21.
Friche : 23.
Friche : 23.
Froment : 23.
Frost : 23.
Froust : 25.
Fuie : 21.

Gaborel : 23.
Gacel : 19.
Garde : 21.
Garenne : 23.
Gast : 23.
Gaut : 19.
Genet : 20.
Glajeul : 20.
Gloriette : 21.
Gourem : 15.
Goss : 13 - 25.
Godet : 24.
Goule : 18.
Goulet : 25.
Goupil : 10.
Gorre : 10, 12.
Govel : 15.
Gras : 18.
Gravelle : 18.
Grée : 18.
Gresillon : 20.
Grippel : 24.
Grogne : 18.
Grouin : 18.
Gue : 24.
Guérande : 15.
Guerche : 17.
Guéret : 23.
Guern : 13, 14.
Guette : 21.
Guic : 7, 23, 27.

Halche : 23.
Haleg : 14.
Hall'er : 19.
Hautière : 18.
Hazaie : 23.
Hébergement : 22.
Hen : 10, 15.
Herbret : 19.
Hirel : 15.
Hogue : 17.
Hopital : 21.
Hôtel : 22.
Houle : 18.
Houssaye : 20.
Huis : 23.

If : 6, 25.
Issue : 23.
Ivin : 6.

Jan : 20.
Jard : 23.
Jonchet : 20.
Justice : 21.

Kastel : 14.
Kemenet : 16.
Ker : 15, 27, 28.
Kistin : 10.

Kleun : 13.
Kleuz : 15.

Lan : 8, 12, 15, 16.
Landelet : 23.
Latte : 22.
Lenn : 25.
Lety : 14.
Lez : 10, 15.
Liard : 20.
Lignerie : 24.
Lin : 9, 14, 24.
L's : 10, 15.
Loc : 8, 16.
Lec'h : 13.
Loge : 22.
Loguel : 15.
Lorette : 22.
Lou : 19.
Loup : 20.

Madeleine : 22.
Madray : 22.
Mager : 14.
Mail : 19.
M'lo-dreerie : 22.
Marchallach : 15.
Marchix : 18.
Mardelle : 18.
Marette : 19.
Margat : 18.
Martray : 22.
Melin : 16.
Menez : 12.
Merdel : 18.
Mériaux : 23.
Mesle : 20.
Mesnil : 22.
Meteil : 23.
Metrie : 22.
Mez : 15.
Meziere : 22.
Mieille : 18.
Milliare : 24.
Minihy : 15.
Mitan : 18.
Moinerie : 21.
Montier : 21.
Montjoie : 17.
Mor : 25.
Motte : 11, 21.
Motten : 12, 15.
Mouche : 20.
Mouille : 18.
Moulin : 24.
Mourier : 20.
Moustoir : 16.

Nant : 13.
Noblesse : 21.
Noë : 18.
Nome : 21.

Olivet : 20.
On : 14.
Orfeuil : 20.
O're : 23.
Oublierie : 24.
Ouche : 23.
Ourme : 20.

Palus : 19.
Paradis : 18.
Park : 15.
Pas : 24.
Patouille : 19.
P'cherie : 24.
Pellan : 12.
Pen : 10, 12, 15.

Penguen : 15.
Per : 14.
Perche : 24.
Perry : 18.
Perrière : 18.
Perron : 18.
Pertuis : 18.
Petun : 24.
Pie : 20.
Pied : 18.
Piget : 14.
Pilori : 21.
Pin : 12.
Pirote : 20.
P'sot : 19.
Pitié : 22.
Placen : 15.
Plaine : 18.
Planche : 24.
Plancon : 19.
Plantis : 19.
Platiere : 18.
Ple : 6, 7, 16, 20, 27.
Plesse : 21.
Plessix : 11, 21.
Pleu : 6, 7, 16, 23, 27.
Plou : 6, 7, 16, 25, 27.
Plu : 6, 7, 16, 26, 27.
Pomme : 11, 20.
Poncel : 24.
Pont : 15, 24.
Porte : 22.
Porz : 15.
Poterie : 24.
Poul : 13.
Pourpris : 23.
Prat : 15.
Pratel : 23.
Préau : 23.
Prieuré : 21.
Prinse : 23.
Prise : 23.
Puce : 19.

Ouein : 14.
Ouenper : 13.
Ouenec'h : 12, 13.
Ouenquis : 15.
Ouly : 10, 12, 14.
Quinta'ne : 21.

Rabine : 19.
Racosse : 19.
Raie : 23.
Ran : 15.
Raz : 19, 25.
Réage : 23.
Réine : 23.
Rencontre : 24.
Rest : 15.
Rizle : 19.
Roin : 23.
Roeh : 13, 25.
Roche : 21.
Rompée : 23.
Roquet : 24.
Ros : 12.
Rocais : 15.
Roudour : 20.
Rouelle : 23.
Routin : 24.
Routoir : 24.
Rouvray : 20.
Run : 12.
Ruset : 14.

Sablou : 18.
Saints : 8, 9, 11, 16, 17, 22.
Saisine : 22.

Sal : 7, 10.
Saline : 24.
Sale : 20.
Saudre : 20.
Sépulchre : 22.
Skao : 14.
Soubite : 22.
Soubeux : 19.
Spern : 14.
Stiv : 13.
Suzain : 18.

Taille : 19.
Talar : 19.
Tan : 14.
Tannerie : 24.
Temple : 21.
Tense : 22.
Tertre : 18.

Tesnière : 20.
Tesserie : 24.
Teven : 13.
Theil : 20.
Toise : 24.
Tom : 15.
Tor : 13.
Toss : 13.
Touche : 19.
Toul : 13.
Tracin : 23.
Traou : 13.
Travers : 24.
Tré : 7, 8, 16.
Tremblay : 20.
Trémouille : 20.
Trépas : 21.
Treuc : 15, 25.
Trinité : 22.

Tronchet : 19.
Ty : 14.

Ueul : 10, 13.

Val : 18.
Veillon : 23.
Vicairie : 22.
Vicomté : 11, 21.
Viel : 23.
Viette : 24.
Vigne : 23.
Vildé : 11, 21.
Ville : 15, 23.
Villiers : 23.
Vivier : 19.
Voie : 24.
Yvel : 19.

B. - TOPONYMES (Communes - Régions - Rivières)

Les chiffres placés avant le tiret (—) renvoient à l'explication du nom de la commune. Les chiffres qui suivent le tiret renvoient à l'explication des noms de lieux-dits de la commune.

Allineuc : 9 — 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24.
Andel : 6 — 23, 24.
Auceleuc : 9 —.

Binic : 9 — 24, 25.
Bohital : 9 — 20.

Bodeo (Le) : 9 — 14.
Boucho : 9 — 12, 13, 14, 15, 16, 22.
Bouillie (La) : 11 — 19, 21, 22, 24, 25.
Bourseul : 10 — 12.
Bréhand : 9 — 14, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 25.
Broons : 9 — 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25.
Brusvily : 10 — 15, 20, 22, 24.

Calorguen : 9 — 15, 20, 23, 25, 27.
Cambout (Le) : 9 — 24.
Caulnes : 10 — 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22.
Champs-Géraux (Les) : 11 — 21.
Chapelle-Blanche (La) : 11.
Châtelaudren : 11.
Cheze (La) : 11 — 23.
Coëtlogon : 9 — 13, 21.
Coëtmeux : 9 — 12, 14, 16, 17, 22, 23, 24.
Coh'niac : 9 — 13, 23.
Collinée : 9 — 17, 24.
Corseul : 6 — 12, 14, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26.
Créhen : 9 — 12, 16, 18, 19, 20, 23.

Dinan : 10 — 18, 24, 26.
Dolo : 6 — 18, 19, 20, 24.

Érac : 6 — 12, 17, 20, 23.
Erquy : 10 — 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26.
Étables : 11 — 19.
Erran : 6 — 19, 20, 21, 24.
Ervon : 25.

Ferrière (La) : 11.
Focil (Le) : 11 — 13, 14, 24.
Frémur : 25.

Gausson : 10 — 12, 13, 24.
Goëlo : 5.
Gomenné : 10 — 17.
Gouëdic : 5.

Gouëdic : 25.
Gouersant : 25.
Gouët : 25.
Gouray (Le) : 10 — 13, 14, 15, 19, 20.
Graces-Uzel : 11 — 19, 24, 25.
Guenroc : 10 — 18, 22.
Guitte : 7 — 13, 14, 15, 16, 18, 19, 21.

Harmoye (La) : 8 — 15.
Hémonstoir : 10 — 15.
Hénanb'hen : 10 — 12, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 23, 24.
Hénansal : 10 — 16, 17, 18, 19, 20, 21, 24.
Hénon : 10 — 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25.
Hermitage-Lorge (L') : 11 — 12, 18, 21, 24, 25, 26, 27.
Hillon : 9 — 13, 14, 15, 16, 17, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26.
H'nglé (Le) : 10 — 15, 19.

Illifant : 10 — 19, 20, 21, 22, 24.

Jugon : 8, 20 — 18.

Lamballe : 8 — 20, 21, 24, 26.
Lancieux : 8 — 20, 21.
Landébia : 8 — 18, 21, 24.
Lanêec (La) : 8 — 17, 22, 23.
Lanêchen : 8 — 13, 14, 20, 21, 23.
Lanfains : 8 — 12, 13, 14, 18, 21, 23, 24.
Langast : 8 — 12, 14, 23.
Langouria : 8 — 12, 13, 15, 16, 18.
Langouria : 8 — 12, 13, 15, 16, 18, 19, 20, 23.

Langrolay : 8 — 15.
Languedias : 8 — 18, 20, 23.
Languevan : 8 — 16, 22.
Langueux : 8 — 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24.
Lanclas : 8 — 13, 17, 19, 21, 23.
Lantic : 8 — 15, 16, 17, 19, 20.
Lanvallay : 8 — 14, 23, 24.
Laurenau : 8 — 17, 21.

Leff : 25.
Léhon : 10 — 17, 20, 21, 23.
Lescocët-Jugon : 10 — 18, 19, 21, 23, 24.
Leslay (Le) : 10 — 12, 13.
Lescocët-sur-Meu : 10.
Loudéac : 8 — 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 22, 23, 24.

Malhoure (La) : 10.
 Maroué : 6 — 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24.
 Matignon : 11 — 18, 21, 22, 23, 24.
 Méaugon (La) : 8 — 20.
 Megril : 10 — 16, 17, 13, 20, 23, 25.
 Mené : 5.
 Merdrignac : 6 — 14, 16, 19, 20, 25.
 Mériillac : 6 — 12, 13, 20.
 Meriçac : 6 — 13, 14, 15, 18, 24.
 Meslin : 10 — 12, 14, 15, 18, 23.
 Moncontour : 11 — 20, 22.
 Morieux : 11 — 18, 19, 25.
 Noite (La) : 11 — 17, 18, 23.
 Notre-Dame-du-Guillo : 10 — 16, 17, 23, 24.
 Noyal : 6 — 15, 23.
 Pengully : 10 — 14, 15, 19.
 Penthièvre : 5.
 Plaine-Haute : 7 — 16, 17, 18.
 Plainel : 6 — 13, 14, 19, 20, 23, 25, 26.
 Plaincoët : 10 — 14, 16, 20, 22, 24.
 Planguenoual : 6 — 13, 14, 17, 18, 20, 22, 24, 25.
 Pléhoule : 6 — 18, 21, 24.
 Plédéiac : 6 — 7, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 27.
 Pledran : 6 — 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25.
 Plesherel : 6 — 17, 20, 21, 23.
 Plélan-Le-Petit : 8 — 20.
 Plélan : 6 — 13, 16, 17, 22, 24.
 Plémet : 7 — 14, 17, 19, 23, 24.
 Plémy : 7 — 13, 14, 17, 20, 21.
 Plénee-Jugon : 7 — 14, 17, 19, 21, 22, 23, 24.
 Pléneuf : 7 — 12, 13, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 24.
 Plérin : 7 — 12, 13, 21, 22, 23, 24, 25.
 Plermeuf : 7 — 20.
 Pleslin : 7 — 16, 24.
 Plessala : 7 — 12, 14, 16, 17, 18, 22.
 Plessix-Balissou : 11.
 Plestan : 17 — 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25.
 Pleudihen : 7 — 13, 17, 24, 25.
 Pléven : 7 — 18.
 Plevenon : 7 — 13, 16, 20, 21, 22.
 Pleunc : 7 — 12, 13, 14, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23.
 Plouec : 7 — 14, 21, 23.
 Plouasne : 7 — 12, 13, 16, 18, 19, 22, 24.
 Ploubalay : 7 — 13, 16, 18, 22.
 Plouër : 7 — 15, 20, 21, 23, 24.
 Ploufragan : 7 — 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 28.
 Plouguenast : 7 — 13, 17, 23.
 Plourhan : 7 — 13, 15, 16, 17.
 Plouvara : 7 — 13, 14, 15, 17.
 Pluduno : 7 — 12, 18, 19, 20, 23, 25.
 Plumaudan : 7 — 15, 19, 20, 25.
 Plumergat : 7 — 12, 13, 14, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 28.
 Plumieux : 7 — 13, 16, 18, 24.
 Plurin : 7 — 16, 18, 20, 21, 23.
 Pommeret : 11 — 12, 15, 20, 21, 22, 23.
 Porhoë : 10 — 12, 13, 17, 18, 21, 24, 25.
 Porhoët : 5.
 Poteje (La) : 11 — 6.
 Pouldouvre : 5.
 Prensaye (La) : 11.
 Quessoy : 11 — 15, 17, 20, 21, 22, 23.
 Quévert : 11 — 18, 21, 23.
 Quillio (Le) : 10 — 13, 14, 15, 19, 22.
 Quintenic : 10 — 21.
 Quintin : 10 — 22.
 Quiou (Le) : 10 — 14, 20, 24.
 Rance : 25.
 Rielle : 25.
 Rouillac : 6 — 20, 22.
 Ruca : 11 — 17, 19, 22, 23.

Saint-Aaron : 8 — 18, 19, 20, 21, 23.
 Saint-Alban : 8 — 16, 18, 20, 21, 23, 25.
 Saint-André-des-Eaux : 11 — 12, 14.
 Saint-Barnabé : 11 — 14.
 Saint-Bihy : 8 — 24.
 Saint-Brandan : 8 — 12, 13, 14, 20.
 Saint-Brieuc : 8 — 13, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 26.
 Saint-Caradec : 8 — 13, 15, 17, 18, 24.
 Saint-Carné : 8 — 22.
 Saint-Carreuc : 8 — 13, 16.
 Saint-Cast : 8, 26 — 15, 16, 21, 25.
 Saint-Connec : 8 — 15.
 Saint-Denoual : 8 — 24.
 Saint-Doman : 8 — 15, 21, 22.
 Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle : 11.
 Saint-Gildas : 8 — 13, 14, 15.
 Saint-Gilles-du-Mené : 11 — 12, 22, 24.
 Saint-Gilles-Vieux-Marché : 11 — 13, 14, 15, 17.
 Saint-Glen : 8 — 16, 17, 18, 19, 21.
 Saint-Goméno : 8 — 13, 15, 23, 24.
 Saint-Guen : 9 — 13, 14, 16, 17.
 Saint-Hélen : 9.
 Saint-Hervé : 9.
 Saint-Ireneuc : 9 — 18, 20, 23.
 Saint-Jacut-de-la-Mer : 8, 9, 26 — 16, 17, 24.
 Saint-Jacut-du-Mené : 9 — 12, 18, 24.
 Saint-Jovan-de-l'Isle : 11 — 19, 20, 24, 27.
 Saint-Jufoec : 9 — 18, 24.
 Saint-Julien : 11 — 20, 21, 24.
 Saint-Juvat : 9 — 12, 23, 26.
 Saint-Launeuc : 9 — 16, 20, 24.
 Saint-Lormel : 9 — 15, 18, 20, 21, 23, 25.
 Saint-Maden : 9 — 24.
 Saint-Martin-des-Prés : 11 — 13, 17.
 Saint-Maudan : 9.
 Saint-Maudex : 9 — 13, 21, 25.
 Saint-Mélair : 9 — 17.
 Saint-Michel-de-Plélan : 11 — 13, 19.
 Saint-Potan : 9 — 14, 16, 20, 21, 26.
 Saint-Ouay-Portrieux : 9 — 19.
 Saint-Rieul : 9 — 17, 21.
 Saint-Samson : 9 — 22, 26.
 Saint-Selen : 11.
 Saint-Thélo : 9 — 13, 15.
 Saint-Trimoël : 9 — 15, 17, 24.
 Saint-Vran : 9 — 13, 14, 15, 18, 20, 24.
 Savenac : 6 — 12, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25.
 Taden : 11 — 12, 20, 21, 24.
 Trébedan : 7 — 23.
 Trébray : 7 — 17, 18, 19, 22, 23.
 Trédaniel : 7 — 15, 17, 22.
 Trédias : 7 — 13, 17, 19, 21, 24.
 Tréduemel : 7 — 22.
 Trégomar : 7 — 17, 23.
 Trémeur : 7.
 Trégon : 7.
 Tréneux : 7 — 17, 18, 25.
 Tréridel : 7.
 Tréruvan : 7 — 14, 17, 19.
 Trémeloir : 7 — 15, 22.
 Trémereuc : 7 — 16, 19.
 Trémouc : 7 — 12, 13, 18, 19, 21, 23.
 Trémorcl : 7 — 22, 23.
 Trémuson : 7 — 17.
 Tresaint : 7 — 22, 24.
 Trévé : 7 — 15, 16, 19.
 Trévencuc : 7 — 16, 22.
 Trévron : 8 — 13, 20, 23.
 Trigavon : 8 — 16, 18, 19, 21, 22, 24.
 Turmeoguet : 5.
 Uzel : 10 — 24.
 Vicomté-sur-Rance (La) : 11.
 Vieux-Bourg (Le) : 11 — 12, 13, 14, 15.
 Vildé-Guingalan : 11 — 21, 23.
 Yffiniac : 6 — 12, 14, 15, 17, 18, 19, 22, 23, 24.
 Yvignac : 6 — 14, 19, 20, 21.

TABLE

Avant-propos	3
Abréviations	3
Bibliographie	4
Introduction	5
PREMIERE PARTIE : INTERPRETATION	
A. Les noms des Communes	6 à 25
I Noms gaulois	6 à 11
II Noms Gallo-Romains	6
III Noms Bretons	6 à 10
A. Noms en « Plou »	6 à 7
B. Noms en « Tre »	7 à 8
C. Noms en « Lan »	8
D. Noms en « Loc »	8
E. Noms en « Saint X »	8 à 9
F. Noms descriptifs	9 à 10
IV Noms obscurs	10 à 11
V Noms Romains	11
B. Les noms des lieux-dits	12 à 25
I Noms Gallo-Romains	12
II Noms Celtiques	12 à 17
A. Aspect du terrain	12 à 13
B. L'eau	13
C. Végétation	14
D. Animaux	14
E. Habitat	14 à 15
F. Structures agraires	15
G. Voies de communication	15
H. Activités diverses	15 à 16
I. Religion	15 à 17
III Noms Mordiques	17
IV Noms Romains	18 à 25
A. Nature du sol	18
B. Aspect du terrain	18
C. Eau	18 à 19
D. Végétation	19 à 20
E. Animaux	20 à 21
F. Fidélité	21 à 22
G. Religion	22 à 23
H. Habitat rural	23
I. Structures agraires	23 à 24
J. Cultures	24
K. Voies de communications	24 à 25
L. Activités diverses	25
M. Anthroponymie	25
N. Formations Postiques	25
O. Souvenirs de l'Etranger	25
Appendice I. Toponymie Nautique	25
Appendice II Les noms des rivières	25
DEUXIEME PARTIE : REFLEXIONS SUR L'INTERPRETATION	
Conclusion	28
Carte	28
Index	29 à 31
Toponymes	31 à 32

LEXIQUE - GERIADURIG

La maison et les repas An ti hag ar prejou

La maison : an ti ; tiez.
L'architecte : an l'jour-tiez.
Le plan : an tresadur ; al linennadur.
L'entrepreneur : an embreger labouriou.
Le maçon : ar mansoner ; an darbarer (aide).
Le mur : ar voger ; mogerioù.
La pierre : ar men ; mein ; ar vein.
La sonnette : ar hlohg ; ar brizillon.
La brique : ar vrikenn ; brikennou.
La chaux : ar raz.
Le mortier : ar pri-raz.
Le ciment : ar simant.
L'escalier : an dir ; ar skaliar.
L'escalier en spirale : ar viñs.
L'ascenseur : ar bignerez.
Le palier : ar pondalez.
La porte : an nor ; doriou.
Le seuil : an treuzou.
L'appartement : ar rann-dl.
La pièce : ar pezh ; peziou.
La tapisserie : ar paper-moger.
La fenêtre : ar prenest ; prenechou.
Les fondations : an diazezzadour.
La poutre : an treust.
Le bois : an hoad.
Le fer : an houarn.
L'aër : an dir.
La cave : ar hap ; kaoiou.
Le rez-de-chaussée : an adraon.
L'antichambre : ar rakkambr.
La chambre : ar gambr ; kambrchou.
La salle : ar zal ; sallou.
La salle à manger : ar zal-debrin.
La salle de bain : ar zal-walhin.
La lucarne : al lamber ; lombertou.
Le toit : an doenn ; toennou.
L'ardoise : ar men-glaz.
La tuile : an deolenn-teol.
La cheminée : ar siminal ; chiminallou.
La gouttière : an disglaverez ; ar han.
Le portail : an nor-dal ; doriou.
Le concierge : ar porzier (ien).
Le traversin : ar pennweler.
L'oreiller : ar goubenner.
La taie : an doagenn ; toagennou.
La couverture : ar ballenn-wele.
Le couvre-lit : ar golo-gwele.
L'édredon : ar blugg-treid.
L'armoire : ar hontour ; ar pres.
La commode : ar gomodenn.
La table de nuit : an doinoz.
Le miroir : ar mezelour ; ar melezour.
Le lavabo : ar gibellig-walhin.
Le tapis : ar ballen-leur.
Le rideau : ar rideoz ; ar stign.

Le vaisselier : al listrier.
Le buffet : ar ganastell.
La vitre : ar werenn ; gwerenbou.
Le balcon : ar pondalez-diazev.
La véranda : ar heolerez.
Le loyer : ar gourmikél.
Le locataire : ar feurmier.
Louer : feurmier.
L'entrée : toull an nor.
La façade : talbenn an ti.
L'étage : an estaj ; ar solliadur.
La mansarde : ar gambr-doenn.
Le grenier : ar solier.
Le bureau : ar bureo ; bureviou.
La cuisine : ar gegin ; kegriou.
Le mobilier : an arbeur ; ar meubl.
Le meuble : ar pezh-anez.
La cheminée : ar chiminal... iou.
Le lit : ar gwele.
Le sommier : ar holhed war winterell.
Le matelas : ar holhed ; golhedou.
Le drap : al linsel ; linseliou.
La tasse : an tas.
La soucoupe : ar pladig-tas.
L'huilier : an eolier.
Le vinaigre : ar gwinegr.
Le sel : an holen.
La saïière : an holenez.
Le poivre : ar pebr.
La corbeille : ar vouteg ; boutegi.
Le fourneau : ar fornigell.
Le charbon : ar glaou.
L'évier : an dar ; an distrouill.
Le robinet : an duellenn ; ar hog.
La poêle : ar billig.
La marmite : ar pod-houarn ; ar gaoter.
La casserole : ar gastelodenn.
Le fauteuil : ar gaoter-vreh.
Le canapé : ar bank-gourvez.
Le piano : ar piano.
La nappe : an dourber ; toubierou.
L'assiette : an asted.
La cuillère : al loa ; loaiou.
La serviette de toilette : ar servitedenn.
Le couteau : ar gontell ; kontilli.
La fourchette : ar fourchetezenn ; fourche-
tez.
Le rond de serviette : an alledenn-dol.
Le verre : ar werenn ; gwerennou.
La soupière : an derinnenn.
La louche : ar gloze ; al loa-bod.
Le plateau : ar blaenn.
Le compotier : ar yod-frouez.
La bousille : ar youtall ; boutallou.
La carafe : ar parafenn ; al lestr-gwer.
La cafetière : ar pod-kafe ; greg.
La théière : ar pod-te.
Le vin : ar gwinn.

La bière : ar Bier.
L'eau : an dour.
Le café : ar kafe ; kafe.
Le thé : ar te.
Le pain : ar bara.
Du pain : bara.
Du vin : ar gwinn.
Du café : kafe.
La cocotte : ar gokell.
Le grill : ar grill ; grillou.
La râpe : ar rask.
Le moulin à café : ar vilin-gafe ; millinou.
Le balai : ar skubellenn.
Le torchon : an torcheur ; an tarner.
La cuisinière : ar geginerez ; keginerezed.
La ménagère : plañ an ti.
La bonne : ar valez ; miltizien.
Le repas : ar pred ; prejou.
Le déjeuner : al lein ; an dijuni.
Le dîner : ar werenn ; merennou.
Le souper : an adverenn.
La nourriture : ar boued.
Le mets : ar meuz ; meuziou.
La boisson : an evaj ; ar boeson.
Des pains : ar piz-munud.
Les pains : ar piz-bihan.
Les légumes : ar fao.
Les patates : ar patatez ; an avalou-douar.
La carotte : ar garotezenn ; karotez.
Le chou : ar golenn ; kol.
Le chou-fleur : ar golenn-fleur.
L'artichaut : ar pen-artichod.
Les épinards : ar pinochez.
Les asperges : an asperjez.
Les tomates : an tomatez.
Du céleri : ach-lorz.
Du persil : persill.
Le poireau : ar bourenn ; pour.
L'ognon : an ognonenn ; ognon.
De l'eau : dour.
Le menu : ar roll-meuziou.
Le potage : ar zoubenn.
La pâte : an toaz.
Le riz : ar riz.
Le hors-d'œuvre : an digor-pred.
Le dessert : an dibenn-pred.
Du saucisson : silzig-teo.
Le beurre : an amannenn ; an amann.
La sardine : ar sardinnenn ; sardined.

Du jambon : morzed-hob.
Le poisson : ar peak ; pesked.
L'œuf : an u ; ar vi ; viou.
L'omelette : an abann-viou.
La viande : ar hig ; hig.
La sauce : an hilienn.
Le rôti : kig rost.
Le bœuf : an ejen.
Du bœuf : kig bevin.
La côtelette : ar kostezennig.
Le veau : al leun.
Du veau : kig leun.
Les légumes : al legumejou.
Le fruit : ar frouezenn ; frouez.
Le gâteau : ar wastell ; gwestell.
Le fromage : ar fourmaj.
De l'ail : kienn.
La salade : ar zaladenn.
Le radis : ar rabezenn-vihan.
Le navet : an irvinenn-irvin.
De la betterave : boetrabez.
Le jardin : ar jardin ; al lorz.
L'allée : an alez ; aleziou.
La fleur : ar vieunienn ; bleuniou.
La rose : ar rozenn ; rozennoù.
Le lys : al lilienn ; lili.
L'œillet : ar jenoflenn.
La violette : an troad-eboul.
La giroflée : ar jenoflenn.
La pensée : boket an dreinded.
Le lilas : al liru.
La primevère : ar boket-léz.
Le géranium : nadoz-ou.
La pâquerette : an dro-heol.
Le bleuet : ar gliz.
Le bouton d'or : ar pao-bran.
Le camélia : ar rozenn-vreak ; ar rozenn-
kannella.
Le verger : ar verjez.
Le pommier : ar wezenn-avalou ; an avalenn.
Le poirier : ar wezenn-ber.
Le pêcher : ar bechezenn ; ar wezenn-bechez.
Le cerisier : ar gerezenn.
Le prunier : ar brunenn ; ar wezenn-brun.
Le mirlier : ar wezenn-vouar.
L'orange : an orañjezenn.
L'abricotier : an abrikezenn.
Le noyer : ar wezenn-graon.
Le noisetier : ar graon-kevezenn.
Le figuier : ar figezenn ; fig.

Alain Le Duzet.

Société d'Emulation des Côtes-du-Nord

Cette vénérable association de chercheurs, d'érudits et de savants a rendu et rend tant de services que nous nous faisons un devoir d'en faire connaître les mérites. Chaque année elle publie un copieux ouvrage où les sujets les plus divers concernant surtout notre région sont traités avec toutes les qualités que requiert la science.

D'autre part, chaque semaine, le jeudi, de 14 h. 30 à 17 h. M. Testivint, le dévoué secrétaire, se tient à la disposition des personnes qui désirent obtenir des renseignements.

Abonnement annuel : 10 F. - C.C.P. 2861
Rennes.

La vie dans une ferme du Trégor en 1913

Cette ferme de 15 ha. comprenait les personnes suivantes : **Hommes** : un charretier, un aide-charretier (pôtr-karr), un journalier (devejer) et, au temps de la moisson, un autre domestique (Mével ober east) ; **Femmes** : une cuisinière (plac'h an ti), une aide (plac'h ar mész), une vachère (plac'h saout), une lavandière (kanerez) à raison d'une fois par semaine.

La journée : A 5 heures et demie, lever du patron et réveil de la maisonnée. Le patron remplit d'avoine un seau ou un panier (paner koad) et se rend à l'écurie où, à l'aide d'une jatte de bois (bell), il répartit la nourriture entre les chevaux (trois au moins). Cette jatte servait aussi de moule à pain (bell dorz) au fournil.

Le charretier et le pôtr-karr qui dorment dans l'écurie donnent le foin aux bêtes, les étrillent et les brossent. Le pôtr-karr transporte le fumier à l'extérieur sur un tas voisin et, après un coup de balai de branchages, étend une nouvelle litière. Le petit déjeuner (lein) vient ensuite, la femme de ménage ayant déjà traité les vaches et la vachère distribué paille et betteraves.

Le charretier harnache les chevaux. Au printemps il attelle le limonier à un tombereau et se rend au champ où le pôtr-karr a déjà fauché le trèfle. A cette époque le déjeuner n'a lieu qu'après, alors que l'angelus n'a pas encore sonné.

Vers 8 h. 30, c'est le second petit déjeuner (adlein), supprimé en hiver et parfois pris au champ. Le grand déjeuner (merenn) est pris en famille vers 11 heures et suivi d'une sieste d'environ une heure. Celle-ci

avait lieu du vendredi-saint au 15 août, mais la moisson la retardait ou l'écourtait.

A 16 heures c'était le goûter (adverenn) pris à la ferme car le café en constituait l'élément principal. L'angelus du soir donnait, en principe, le signal de la fin des travaux. Mais l'heure en variait suivant les communes. Certains ouvriers accusaient même les patrons d'être de connivence avec le recteur. Il existait à ce sujet un dicton breton : « Pa zon angelus Pouldouran, eo poent mond dagoan — Pa zon hini Troger, eo poent bezañ ganti — Pa zon hini Hengoat, ez eo re ziwezad — Pa zon hini Lunan, eo poent bezañ d'indan.

La durée des repas était d'environ trente minutes. Le patron donnait le signal de la fin par la brusque fermeture de son couteau qui faisait entendre une claquement sec et impératif.

La veillée d'hiver durait le temps de la cuisson, dans une grosse marmite, des rutabagas et des pommes de terre destinés aux porcs. Cependant, chacun pouvait quitter à sa guise.

Un ultime goûter (adkoan) avait lieu aux grandes occasions, vers 23 heures : bal de noces, fête de Noël. Le lendemain, le travail reprenait comme à l'accoutumée.

Yves KERROUX.

Notes. — Le mot *faim* se dit : *neon* dans le Trégor, *fôd* dans le Goellou et *famin* à St-Gilles-Pligeaux. A Plestin, les repas s'appellent : *dijuni* (lein) - lein (merenn) - adlein (adverenn).

DALLET EN EMGANN

I
Tud vad amañ diredet,
Dispont ha dishual,
Selaouit hag e klevfet
Gwerz eur paour-kéz den dall :
War an dachenn a vrezel :
'Vel maro dilezet
Eur gouli war bep ezel
E vanis gourvezet.

II
Pa gavis anaoudegez
Me oa en eur hlañvdi
Em hichen eul leanez
Brao o tiskleriañ din :
« Dihun bremañ gourenour,
Dihun prim ha dinec'h !
Tec'het eo an enebour
Gant Breiz emañ an trec'h ! »

III
Stwaz ! avad, pa glask's
Gweloud sklér e pep tu,
En dro din-me ne gavis
Nemed noz-teñval-du.
O planedenn didruez,
Pounerat kurunenn.
Adkavoud blaz ar vuhez
N eur goll ar sklerijenn !

IV
Gweloud ar brug o krenañ
Dindan an avel flour
Eur bugelig o tenañ,
Eur goulm oh evañ dour !
Gweloud an hañv gand preder,
O peurgempenn ar hloz !
Gweloud mousc'hoarzhou tener
War vuzellou diskloz !

V
Gweloud diwar an treuzou
Glezur ar pradeier
Archant ar bleuñv avalou
Hag aour al lanneier !
Gweloud an heol o tec'hel
Mestr war ar mor lorc'huz
Hag ar stered o sevel
En oablou kevrinuz !

VI
Pebez teñzor dudius
Eo ar gweled d'an den !
Hen soñjal a zo skrijuz
D'añ hini na wel ken !
Kemerit truez'ta
Ouz ma stad ken garo !
Roit gwerz eun tamm bara :
Doue ho tigollo !

Evnig Penn ar Hoad.

(An ton a zo bet savet gand F. Danno.)